



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 21 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2019-12-21_1660

Contrat de Transition Ecologique (CTE)

L'an deux mille dix-neuf, faute de quorum, le conseil territorial légalement convoqué le 17 décembre a été annulé et de nouveau convoqué, le 21 décembre à 9h. Le 21 décembre à 09h10 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-Sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date 17 décembre 2019.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr.	M. Boyer	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	Abs		
Orly	M.	ATLAN	Thierry	P		P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	Abs		
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Laurent	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	Abs		
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Abs		
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Repr.	M. Tmimi	P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	Repr.	M. Segura	P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	M. Marchand	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Abs		
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs		
Rungis	M.	CHARRESSON	Raymond	Abs		
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	Repr.	Mme Baud	P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P (2)		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	Repr.	Mme Tordjman	P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	Repr.	Mme Pescheux	P
l'Hay-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Abs		
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	Mme Marcheix	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	Abs		
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Abs		
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	P		P
Cachan	M.	FOULON	Jacques	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Abs		
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Abs		
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Abs		
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	Repr.	M. Atlan	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs		
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	Abs		

Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Abs		
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	Abs		
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P (1)		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs		
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Abs		
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Abs		
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs		
Orly	Mme	JANODET	Christine	Abs		
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	Abs		
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P		P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Abs		
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Abs		
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	Repr.	Mme Montoir	P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	Abs		
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs		
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Repr.	M. Leprêtre	P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Abs		
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Repr.	M. Foulon	P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	Abs		
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Abs		
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	P (2)		P
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	Abs		
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Repr.	M. Bourjac	P
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	Repr.	M. Petetin	P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	Repr.	Mme Taillebois	P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	Abs		
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	P		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Abs		
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Abs		
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Abs		
Villejuif	M.	YBOUET	Elie	Abs		

(1) A partir délibération n° 1628

(2) A partir délibération n° 1630

Secrétaire de Séance : Monsieur Julien Dumaine

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1625 à 1627	25	50	17	42
1628 à 1629	26	49	17	43
1630 à 1744	28	47	17	45

Exposé des motifs

En juillet 2019, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du Contrat de Transition Ecologique (CTE). Il s'agit d'une démarche de partenariat entre l'Etat, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et des acteurs socio-économiques du territoire, visant à soutenir des projets locaux qui, par leur nature, participent de manière opérationnelle à la transition écologique. Le CTE soutient des projets opérationnels, c'est-à-dire des projets dont les caractéristiques techniques, le plan de financement, le calendrier sont connus, et pouvant être réalisés dans les 4 ans suivant la signature du contrat.

La candidature de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à ce dispositif résulte de la prise en compte des préoccupations environnementales dans le cadre des dérèglements climatiques, de la nécessaire transition énergétique et écologique à mettre en œuvre, ainsi que de la nécessité pour la puissance publique à soutenir un développement durable pour ce territoire faisant déjà face à des risques et nuisances importants. Cette orientation politique a été prise dans le cadre de l'élaboration des exigences du projet de territoire de l'EPT, et plus particulièrement de sa première exigence « combattre les dérèglements climatiques et les nuisances », approuvées par le Conseil territorial du 18 décembre 2018.

Ainsi, le CTE contribue à la politique de transition énergétique et écologique du territoire, axe également porté de façon opérationnelle dans le cadre de l'élaboration de la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Dans ce cadre, l'EPT a ainsi proposé une candidature CTE orientée autour de 3 axes :

- Soutien et développement des filières d'énergie renouvelable et de récupération ;
- Mobilité durable ;
- Logistique.

Enfin, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est engagé depuis sa création en faveur du maintien de sa vocation productive et industrielle dans un contexte de fortes mutations urbaines et de raréfaction du foncier industriel en zone dense. Le programme d'actions inscrit dans le protocole d'accord Territoire d'Industrie co-signé en mars dernier par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, l'Etat, la Région Ile-de-France, la Caisse des dépôts, les porteurs de projet ainsi que l'ensemble des partenaires territoriaux mobilisés se veut ambitieux pour favoriser et accélérer le développement industriel du territoire. Une partie de ces actions concourent à répondre aux défis environnementaux auxquels les entreprises industrielles et productives sont aujourd'hui confrontées. Il cherche à soutenir et à développer des nouvelles filières énergétiques locales et renouvelables qui passe notamment par le développement d'infrastructures industrielles nouvelles.

Le CTE est donc pensé et construit en articulation avec le projet de territoire, Territoire d'industrie (TI) et le PCAET. Les actions proposées sont donc la résultante du travail engagé dans ces démarches stratégiques avec les communes, ainsi que les partenaires publics et privés.

Aujourd'hui, 7 actions opérationnelles ont été validées à l'occasion du Comité de pilotage du Contrat de Transition Energétique du 14 novembre 2019. Les financeurs associés ont rappelé leur souhait de soutenir des projets territoriaux innovants permettant d'engager la transition énergétique au niveau local. Plusieurs actions bénéficient ainsi d'un accord de principe pour l'octroi de financements.

L'animation du CTE est assurée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, les services de l'Etat, en lien avec les financeurs (ADEME, CDC – Banque des territoires). Des réunions de revoyure permettront d'intégrer des nouveaux projets au CTE. L'objectif est bien de disposer d'un outil vivant et au service de la politique de transition énergétique et écologique du territoire.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Considérant la loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite de « transition énergétique pour la croissance verte (TECV) » qui rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants existant au 1er janvier 2017,

Considérant les 4 exigences du Projet de territoire, et plus particulièrement la 1ère exigence, « combattre les dérèglements climatiques et les nuisances »,

Considérant que l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre est lauréat de l'AMI Contrat de Transition Ecologique,

Considérant la finalité du CTE qui vise à créer une dynamique entre l'Etat, le territoire et des porteurs de projets locaux,

Considérant le fil rouge du Contrat de Transition Ecologique orienté autour du soutien et développement des filières d'énergie renouvelable et de récupération, de la mobilité durable et de la logistique,

Considérant l'indispensable articulation entre une planification territoriale portée par les collectivités, la capacité d'agir des acteurs économiques du territoire et le soutien financier de l'Etat et de ses Etablissements,

Entendu le rapport de Madame Stéphanie Daumin ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve le Contrat de Transition Energétique annexé à la présente.
2. Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les conventions de financement entre les porteurs de projet, l'Etat et la collectivité.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Pour : 45

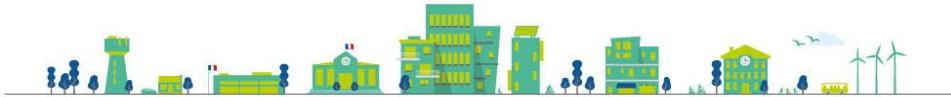
La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture et publiée le 27 décembre 2019



A Vitry-sur Seine, le 26 décembre 2019
Le Président

Michel LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.



Annexe 1 – Orientations stratégiques

2 catégories de fiches ont émergé :

- les **fiches actions**, opérationnelles dès la signature du contrat et dont l'équilibre budgétaire est défini
- les **fiches orientations**, qui constituent des actions dont le reste à financer est aujourd'hui trop important et qui devront faire l'objet de travaux supplémentaires pour, à terme, intégrer le contrat en tant que fiches actions.

Les acteurs mobilisés dans le cadre du CTE implantés sur le territoire sont nombreux et peuvent contribuer chacun à leur niveau au souhait de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre de développer les potentiels durables et locaux énergétiques, de mobilité et de logistique urbaine. Cependant, en raison du calendrier resserré de la construction du CTE, plusieurs partenaires ne pourront proposer à ce stade des projets pouvant être valorisés au-travers de fiches-action dédiées.

Il est cependant important de présenter les potentiels qui pourront être valorisés par la suite dans le cadre du CTE dans une logique de pérennisation et de développement de projets en faveur de la transition écologique.

Les projets présentés ci-après sont en totale articulation avec d'une part le **Projet de territoire** de l'établissement qui définit l'ambition et le projet politique de l'établissement notamment au travers de son exigence 1 « Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances », d'autre part le Plan climat air énergie territorial (PCAET) dont la finalité est de préparer le territoire à la transition énergétique et écologique et enfin la démarche Territoire d'industrie (TI).



Orientation 1 : *Soutien et développement des filières d'énergie renouvelable et de récupération*

Dans le cadre de son Projet de territoire, l'EPT **Grand-Orly Seine Bièvre** rappelle son souhait de **développer une stratégie de transition énergétique reposant sur les principes d'efficacité énergétique, de sobriété et de développement des énergies renouvelables.**

Le territoire est dépendant en grande partie de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique. Il est pour l'essentiel issu des énergies fossiles ou du nucléaire. Le recours aux énergies renouvelables contribue à l'amélioration de la qualité de l'air, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la stabilisation du prix de l'énergie. Plusieurs potentiels énergétiques sont notables sur le territoire : la proximité de la ressource géothermique et des sources d'incinération de déchets ont permis le développement d'un important linéaire de réseaux de chaleur parmi les plus importants d'Europe. Ainsi, l'EPT **Grand-Orly Seine Bièvre poursuit cette dynamique en développant la part énergies renouvelables dans le mix énergétique des réseaux mais également sur les secteurs du territoire pavillonnaires, en profitant des toits d'immeubles** (boucles locales solaire thermique, solaire photovoltaïque, méthanisation, ...).

Il s'agit ici de soutenir et de développer les filières locales d'énergie renouvelable et de récupération, ceci devant permettre de réduire la dépendance du territoire et sa vulnérabilité dû à la volatilité des prix de l'énergie.

Fiches actions :

- [Economie circulaire et biodéchets](#) – **GRDF**

Afin de favoriser l'émergence d'une filière biodéchets sur le Territoire, capable de répondre aux enjeux de lutte contre le gaspillage et de valorisation des biodéchets, aux enjeux de verdissement du mix énergétique ainsi qu'aux enjeux sociétaux associés (création d'emplois, insertion, ...), l'établissement du Grand-Orly Seine Bièvre et GRDF ont décidé de mener une étude technico-économique visant à :

- Identifier parmi les différents scénarios de collecte et de valorisation envisageables, celui présentant le meilleur équilibre technico-économique
- Définir les retombées potentielles en termes environnemental et en termes d'emploi liées à la mise en place d'une valorisation par méthanisation

Cette étude se veut être un véritable outil d'aide à la décision, et devra permettre d'enclencher dès 2021 la mise en place d'une nouvelle stratégie de collecte et de valorisation des biodéchets.

Indicateur	Référence	Objectif
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		5
Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)		3480
Compostage de déchets verts (Tonnes/an)		

- [Des panneaux solaires pour le toit de mon école](#) – **Coopérative Sud paris Soleil**

Le projet de la coopérative Sud Paris Soleil vise plusieurs objectifs :

- Développer localement la production d'énergie renouvelable
- Sensibiliser les habitants aux questions énergétiques et à la possible réappropriation de la production d'énergie
- Sensibiliser à la relocalisation de l'épargne privée en direction de la transition énergétique
- Inciter les collectivités locales à développer les EnR



- Participer au développement de nouvelles formes de partenariat (coopératives) entre citoyens et collectivités locales
- Favoriser la création d'autres coopératives citoyennes EnR sur le territoire

Dans une première phase, le projet consiste à équiper au printemps 2020 le toit de l'école La Plaine à Cachan avec des panneaux photovoltaïques. L'installation d'une puissance de 100 kWc (puissance maximale permise dans le cadre de l'obligation d'achat) produira environ 90 000 kWh/an, soit la consommation moyenne d'une trentaine de foyers (hors chauffage).

Cette installation sera accompagnée d'un projet pédagogique monté en collaboration avec l'association La Bouilloire, association régionale d'éducation au développement durable, basée à Cachan. Par ailleurs des actions de communication sont menées en direction d'autres publics (medias locaux ou nationaux) et d'autres communes voisines pour favoriser l'essaimage de coopératives solaires citoyennes.

Indicateur	Référence	Objectif
Quantité d'électricité produite annuellement (kWh) (KWh)		90 000
Nombre de sociétaires (Individus)	192 (2019)	300
Nombre d'animations totales (Unitaire)		

Fiches « Orientation » :

- **ENEDIS**

ENEDIS est un partenaire pouvant être mobilisé dans de nombreux projets portés dans le cadre du CTE. Il joue à la fois un rôle d'intermédiaire du fait de son cœur d'activité de gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité, mais également en termes d'offre d'une ingénierie mobilisable au service du fil rouge énergie/mobilité/logistique. A ce titre, citons trois outils :

- **MOBE - ENEDIS**

Le choix de l'emplacement des bornes de recharges des véhicules électriques peut entraîner des coûts et des travaux considérables si l'emplacement et la capacité du réseau n'est pas prise en compte. Orienter les choix de déploiement dans l'urbanisme pour mieux contenir les coûts et impacts travaux des projets de déploiement des bornes de recharges de voitures électriques est l'objectif de ce service. Lieu de mise en œuvre : Toutes collectivités du département ou de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre Objectifs visés : minimiser les coûts de raccordement et faciliter l'implantation de bornes en mode individuel ou projet

Résultats attendus : Moins de travaux et des coûts maîtrisés.

Innovation : Service nouveau validé par la CRE

- **Datalab - ENEDIS**

Contexte : Les entreprises produisent et détiennent de plus en plus de données sur leur patrimoine et l'exploitation de ce dernier. Utiliser et partager cette donnée pour concevoir, évaluer ou mieux exploiter les ressources d'un territoire est l'idée émise par le groupe rêve de Seine Urbaine de Seine Saint Denis.

Descriptif : Identifier parmi les enjeux du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre un projet de transformation, ses enjeux. Proposer aux différents partenaires directs ou indirects de produire les données et les partager par itération entre acteurs et faire émerger des actions répondant aux enjeux identifiés.



Objectifs visés : anticiper et agir au plus juste dans l'aménagement et l'exploitation du territoire répondre et contribuer aux enjeux.

- *Promotion de l'autoconsommation collective - ENEDIS*

Dans l'habitat de copropriété, il s'agit de développer des capacités locales de production d'énergie renouvelable, de rendre les habitants acteurs de cette production et de déduire directement la production de leur consommation. ENEDIS a développé cette technologie innovante et cherche des partenaires pour la diffuser. Plusieurs objectifs visés : Produire et consommer son énergie, diminuer la dépendance aux productions centralisées (nucléaire, thermique classique...), déduction directe de la production locale sur la facture.

- Mobilité Hydrogène Décarbonée – EDF

Le Projet porté par l'EPT 12 Grand Orly Seine-Bièvre et Hynamics a pour objectif de réaliser une station de production d'hydrogène basée sur l'électrolyse de l'eau, implantée sur le territoire afin de développer la mobilité lourde bas carbone.

L'électrolyseur d'une puissance de 1MW délivrera 200Nm³/h soit près de 400 kg d'hydrogène/jour, de quoi alimenter des usages locaux, dont : bus, véhicules techniques de collecte de déchets tels que bennes à ordures ménagères (BOM), camions, véhicules utilitaires et commerciaux, engins de manutention. Des stations de distribution 350 bars et 700 bars permettront d'alimenter des véhicules lourds et légers afin de massifier les usages sur le territoire.

- Étape 1 : Évaluation de la demande et recherche des usages de mobilité avec l'aide des acteurs locaux pour définir et dimensionner le projet et son implantation. - Janvier 2020 - Mars 2020
- Étape 2 : Montage du projet sur les aspects techniques, juridiques et financier. Coordination de l'ensemble des acteurs. Sélection du site d'implantation. Validation des flottes. Business Plan. - Avril 2020 - Juillet 2020
- Étape 3 : Recherche de subventions pour la station de production /distribution et pour les différents usages et montage des dossiers. - Janvier 2020 - Juin 2020
- Étape 4 : Etape de permis et autorisations sous réserve d'obtention des agréments des instances de décisions respectives (station et usages) - Juillet 2020 -Décembre 2020
- Etape 5 : Lancement des travaux - Janvier 2021- Juin 2022
- Etape 6 : Commande des véhicules et livraisons - Juin 2021 - Juin 2022

Accord de principe de l'ADEME sous réserve de présenter un dossier de candidature valide à l'AAP « H2mobilité ».

Indicateur	Référence	Objectif
Réalisation de l'étude d'évaluation de la demande (1)		Oui
Dépôt du permis (Oui)		Oui

- ToO'Pie© - L'énergie par les eaux pluviales - Territoire d'industrie – Mithrandir Fund

La création d'hydrogène consiste en une simple électrolyse, néanmoins, via l'expérience de McPhy et de l'expérience de Mithrandir Fund en traitement des eaux, ils souhaitent concevoir un modèle permettant le Power-to-Gas, c'est à dire la capacité de transformer chimiquement cet hydrogène en méthane de synthèse et le réintégrer au réseau de gaz de ville. L'objectif serait donc double, vider les bassins, déversoirs d'orage en valorisant cela en une énergie, et avoir de la disponibilité en cas de crues.



- Conversion du réseau de chaleur de Choisy-Vitry à la géothermie – SICUCV

Le projet porte sur un périmètre englobant la ZAC Gare Ardoines, à Vitry-sur-Seine et le Nord de Choisy-le-Roi, du Lugo au centre-ville. Le schéma directeur du réseau, réalisé en 2012 par le SICUCV, « profite » des nouvelles constructions prévues pour envisager la réalisation d'une géothermie profonde (étude de faisabilité d'un doublet au Dogger réalisée) et desservir ainsi à base d'énergies renouvelables les nouveaux quartiers. L'optimisation technico-économique d'une géothermie repose sur l'existence suffisante de consommateurs, or la livraison progressive des lots et l'arrivée de bâtiments très sobres rend difficile cette optimisation. Valoriser la géothermie également sur la ville existante représente ainsi une condition fondamentale de réussite du projet.

C'est pourquoi, outre les nouveaux immeubles de la ZAC Gare Ardoines à Vitry et du Lugo à Choisy, le SICUCV projette d'alimenter tous les immeubles déjà raccordés au réseau à Choisy-le-Roi. Cette option n'est possible techniquement qu'en adaptant le réseau et les sous-stations pour les rendre compatibles avec la basse température. Les nouvelles opérations seront raccordées immédiatement à un réseau basse température. La géothermie au Dogger est envisagée à l'horizon 2025 au moment où une 1ère partie des nouveaux îlots urbains seront livrés. La période correspond aussi au renouvellement de la DSP qui pourrait alors prendre en charge des nouveaux investissements.

Est apparue plus récemment une contrainte de calendrier, imposée par la transformation de la voirie reliant le quartier des Ardoines au centre-ville de Choisy. Il s'avère que les travaux de rehaussement prévus dans la ZAC Gare Ardoines et l'aménagement du couloir de circulation en site propre du TZEN 5 recouvrent la quasi-intégralité du tracé existant du réseau de Choisy-Vitry (branche Sud).

En l'état actuel, ces aménagements amènent à dévoyer le réseau existant en « haute pression/haute température » pour un montant compris entre 5 et 6 M° d'euros, sans aucune compensation financière, et ceci entre 2021 et 2022.

Les dévoiements qui pourraient être imposés par DUP risquent d'entraîner une hausse du prix de la chaleur pour les abonnés (de l'ordre de 3 à 4%). Le développement envisagé du réseau, de sa pérennité et de la géothermie pourraient être remis en question. L'enjeu pour le SICUCV consiste donc à pouvoir financer et réaliser les travaux de passage en basse température dès 2021 en substitution à un dévoiement au coût exorbitant et pénalisant pour l'avenir.

Indicateur	Référence	Objectif
Stations de distribution principale HP/BP (nombre)		1 (2022)
Réseau de transport Basse Pression (%)		100 (2022)
Réseau de distribution Basse Pression (%)		Résultat 2019 : 20% 100 (2022)
Sous stations de livraison Basse Pression (%)		Résultat 2019 : 30% 100 (2022)
Nombre logements desservis (Tonne équivalent logement)		

- *Renforcement de la Géothermie par une Pompe à Chaleur - ADP*

Le Groupe ADP est fortement engagé dans la diminution significative de ses émissions de CO₂, ce qui s'est traduit par une diminution des émissions de CO₂/passager de 69% en 2018 par rapport à 2009, et de 61% en émissions absolues (émissions internes). Pour l'avenir, le groupe a pris l'engagement, pour les plateformes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, de la neutralité carbone d'ici 2030 et du



Zéro Emission Nette de CO₂ d'ici 2050 au plus tard (pour les émissions internes) ; l'augmentation de la part renouvelable de sa consommation de chaleur participe de cette ambition.

L'Aéroport de Paris-Orly, qui dispose d'une géothermie moyenne énergie depuis 2010 (Dogger), prévoit ainsi un projet permettant d'augmenter la production d'énergie de cette géothermie, laquelle couvre aujourd'hui 30% de la consommation de chaleur de la plateforme. C'est au moyen de la mise en place d'une Pompe à Chaleur, qui augmentera la température issue de la géothermie de 70 à 90°C, que la plateforme compte augmenter sa production de chaleur d'origine géothermique, passant de 31 GWh/an à 37 GWh/an, soit 16% d'augmentation.

Le projet est prévu à l'horizon 2023 – 2025, avec un budget d'investissement prévisionnel proposé dans le Contrat de Régulation Economique 2021-2025 de 4,2 M€¹.

- *Thalassothermie avec la Seine – EDF*

En concertation avec la Ville de Vitry-sur-Seine, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et l'EPA ORSA et pour accompagner le développement du nouveau quartier des Ardoines qui se situera en proximité de la future gare du GPE (L15 Sud), EDF propose la création d'un réseau énergétique intelligent fonctionnant sur le principe d'une boucle d'eau tempérée qui valoriserait les calories contenues dans l'eau de la Seine. Cette solution couvrirait à la fois les besoins de chaleur, de rafraîchissement et d'eau chaude des futurs bâtiments. Sa conception permettrait d'intégrer et valoriser plus de 65% d'énergie renouvelable dans la production thermique et parfaire ainsi la maîtrise l'empreinte carbone de la ZAC avec un taux d'émissions de CO₂ inférieur à 150 g/kWh/an.

➔ Projet en cours de maturation

- [Géothermie sur la ZAC Campus Grand Parc - SADEV94](#)

La ZAC Campus Grand Parc se développe dans un tissu partiellement constitué. Le projet urbain, et les nouvelles dessertes dont il est porteur, est une opportunité pour les nouveaux lots, de logements ou de bureau de les approvisionner en énergie renouvelable. L'objectif est de produire un quartier de ville respectueux de l'environnement, confortable à ses usagers, économe en ressources.

Puissance thermique « installée » de raccordement estimée : 15 900 kW
Puissance thermique « utile » de raccordement estimée : 12 205 kW
Nombre de sous-station projeté : 44
La desserte de la ZAC sera réalisée par le Syndicat Intercommunal de Géothermie.

A ce stade sous réserve de présenter un dossier de candidature éligible auprès de l'ADEME, il y a un accord de principe pour le financement de ce projet.

Indicateur	Référence	Objectif
Linéaire du réseau de chaleur ou de froid (mètre linéaire)		1965
Nombre de lots desservis (nombre)		4
Création de supports de communication (1)		2
Part des énergies renouvelables (%)		

¹ Contrat de régulation économique 2021-2025 – montants susceptibles d'évolution et cohérents avec les investissements totaux Développement Durable proposés dans le document public de consultation.



Orientation 2 : *Mobilité durable*

La pratique du vélo sur le territoire reste encore marginale en raison notamment des longues distances à parcourir dans les trajets domicile-travail et des importantes coupures urbaines. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a pour objectif de développer la pratique du vélo. Pour cela, le territoire a besoin de s'appuyer sur un système de mobilité complet autour du vélo et des logiques d'usage : développement des aménagements cyclables continus, création d'ouvrages de franchissements, développement du stationnement vélo dans l'habitat et bâtiments publics dont les gares, mise en œuvre d'une signalétique adaptée, création de services aux usagers. Au regard de la topographie du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, le sujet du vélo à assistance électrique (VAE) constitue un enjeu fort pour le territoire.

Souvent abordé sous le seul angle de l'accessibilité dans les politiques publiques, la marche constitue un mode déplacement à part entière. Pertinent pour les déplacements de proximité (moins de 2km), dont les scolaires, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à conforter la place de la marche à pied au sein des espaces publics viaires du territoire en améliorant son accueil : qualité et entretien des aménagements piétons dans une logique d'itinéraires, prise en compte de la place et du rôle du mobilier urbain, la sécurisation des espaces, l'accessibilité, la prise en compte des ambiances diurnes et nocturnes, le développement de l'information sur les temps de parcours, la présence de micro-polarités et de services de proximité dans les territoires, etc.

Actions :

- [Schéma directeur de la mobilité BioGNV – GRDF](#)

L'intérêt écologique du GNV/BioGNV n'est pourtant plus à démontrer (-95% de particules fines, -50% de Nox et -80% de CO² dans le cas du BioGNV par rapport au diesel) et les besoins ont déjà commencé à s'exprimer sur le Territoire.

On observe en effet que depuis 2016, le nombre de véhicules immatriculés au GNV/BioGNV au sein du Grand-Orly Seine Bièvre croît de 50% chaque année.

A travers la réalisation d'un schéma directeur des bornes d'avitaillement BioGNV, le projet poursuit 2 objectifs principaux :

- Avoir une vision territoriale fine des besoins en déploiement du BioGNV
- Proposer une stratégie de déploiement de stations BioGNV à l'horizon 2030 permettant à chaque propriétaire/gestionnaire de flotte (public et privé), de disposer d'une alternative complémentaire au diesel et à l'essence.

Cette étude va s'organiser en différentes phases :

- Évaluation du déploiement des véhicules BioGNV d'ici 2030 et du nombre de stations BioGNV à déployer.
- Géolocalisation « idéale » des stations
- Recherche de fonciers disponibles dans les zones géolocalisées

Indicateurs	Référence	Objectif
Nombre de stations d'avitaillement pour véhicules propres (GNV, H2, IRVE)	3 (2018)	6 (2022)
Nombre de véhicules propres supplémentaires (nombre)	300 (2018)	4000
Tenue des comités de pilotage (Oui / Non)		Oui
Réalisation des actions de communication (1)		1



- [Verdissement de la flotte de distribution et d'acheminement du courrier sur le territoire et mise en œuvre des Ilots facteurs](#) – **Groupe Laposte**

Le Groupe La Poste a investi depuis 2008 dans une politique de verdissement de sa flotte de véhicules de distribution (Kangoo ZE, Vélos à Assistance Electrique, Staby, Quadeos). Ainsi la Poste est aujourd'hui en possession de la flotte de véhicules propres la plus importante du monde, avec 7 289 voitures électriques, 22 536 VAE, le taux d'électrification de la Poste est de 28 % sans les VAE et de 52% en comptabilisant les VAE.

Concernant l'évolution de l'organisation des distributions, le cœur du projet est de rapprocher les facteurs de leurs zones de distribution en créant des ilots. Sur la zone concernée, LPOSTE a prévu à terme (2023) d'avoir des ilots sur les communes de : Fresnes, Arcueil, Orly, Villeneuve le roi, Villeneuve St Georges, Grigny (distribution de Juvisy), Viry Chatillon, Morangis, Savigny.

Indicateurs	Référence	Objectif
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		
Emissions de GES évitées (Tonnes équivalent CO2)		
Nombre de VAE acquis en achat groupé (Nombre de VAE)		

Fiches « Orientation » :

- [Station innovante de recharge très forte puissance \(HPC\) 350kW des véhicules électriques](#) – **Izivia (filiale EDF)**

Installer et exploiter une station de charge HPC « 350 kW » innovante, composée de deux points de charge « 350 kW » et d'une borne « 50 kW ». Cette station aura la capacité de charger trois véhicules à la fois. Chaque point de charge « 350 kW » permettra de charger de manière flexible les véhicules existants et ceux à venir du marché, en s'adaptant à leur demande de puissance de charge rapide. Ces stations seront multistandard et équipées de câbles refroidis de type Combo II (le standard européen : Zoe, ...) et CHAdeMO (le standard japonais : Leaf, ...).

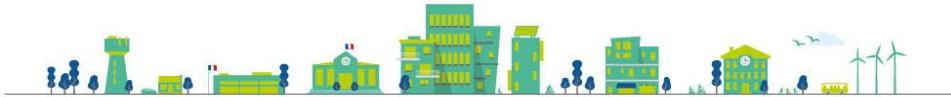
Une partie du financement de cette station fait l'objet d'une subvention européenne via le projet EVIA FLEX-e. Cependant, le choix du site peut entraîner des surcoûts élevés, non couverts par l'aide européenne.

Le site d'implantation envisagé est situé sur l'emprise de la station Avia d'Orly. Très bien placé, il correspond aux exigences de positionnement (nœud urbain des réseaux de transport européens) et de fréquentation. Cependant, très exigü, proche d'une station hydrogène, il impose un surcoût d'installation et de raccordement élevé, non couvert par la subvention européenne acquise. Ce surcoût pourrait être pris en charge par ENEDIS.

- **Augmentation du nombre de véhicules propres et des Bornes de Recharges de Véhicules Electriques - ADP**

L'Aéroport de Paris-Orly est certifié Airport Carbon Accreditation Niveau 3², témoignage de son engagement de longue date dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ce dernier se matérialise par une diminution des émissions de CO2/passager (émissions internes ; y compris à ce titre les émissions de la flotte interne ADP) et par des actions visant à faciliter la réduction des émissions des

² Airport Carbon Accreditation : Programme international de gestion des émissions de CO2 des plateformes aéroportuaires. Le Niveau 3 implique une gestion et réduction des émissions internes et un engagement auprès des tiers pour réduire leurs émissions



parties prenantes (émissions externes ; notamment, accès des passagers aux terminaux, déplacements des salariés, flotte des acteurs de la plateforme côté ville et côté piste). Entre 2009 et 2018, Paris-Orly a réduit de 61% ses émissions internes.

L'Aéroport de Paris-Orly déploie ainsi des services liés à la mobilité électrique, avec à ce jour 83 BRVE³, soit 159 points de charge installés sur la plateforme.

Pour accompagner l'ambition d'une neutralité carbone en 2030 (pour les émissions internes), et celle d'un verdissement de toutes les mobilités sur la plateforme, l'Aéroport Paris-Orly prévoit d'accélérer d'une part le développement du nombre de véhicules propres internes (1,3 M€ de budget d'investissement prévisionnel dans le prochain CRE⁴ pour le surcoût lié à l'achat de véhicules propres) et d'autre part le nombre de BRVE. Ceci résulterait en une multiplication par ~6 du nombre de BRVE pour les parkings publics et le côté piste d'ici 2025 (budget d'investissement prévisionnel dans le prochain CRE de 10,2 M€ en cumulé côté ville et côté piste). La Direction de l'Immobilier prévoit également des développements de bornes pour la période 2021-2025.

Cette stratégie de verdissement inclut les réflexions suivantes :

- La création d'une station de service de recharge rapide en entrée/sortie de la plateforme sous forme de concession
- L'équipement du parking premium en BRVE à hauteur de 50% des places
- L'équipement des zones de dépose reprise du Parking Eco Valet en BRVE

- Construction de stations d'avitaillement GNV et multi énergies – **SIGEIF**

La SEM SIGEIF Mobilité a pour objectif de construire 10 stations GNV en IDF d'ici à 2022. LA SEM peut étudier l'opportunité d'installer une station sur un terrain proposé par les collectivités à leur demande et d'y adjoindre un autre vecteur énergétique (électricité, hydrogène...). Par ailleurs, les collectivités peuvent transférer la compétence Infrastructure de Recharge pour véhicule Electrique (IRVE) au SIGEIF, ceci devant permettre d'augmenter le nombre de bornes sur le territoire.

³ Bornes de Recharge de Véhicules Electriques

⁴ Contrat de régulation économique 2021-2025 – montants susceptibles d'évolution et cohérents avec les investissements totaux Développement Durable proposés dans le doc



Orientation 3 : *Logistique durable*

Une partie du territoire est considérée comme pôle logistique régional dans les différents documents cadre ou de programmation d'échelle métropolitaine. Dans une logique de rayonnement métropolitain et national, cette orientation comporte un risque de spécialisation territoriale au détriment d'autres activités et génère des nuisances accrues. Dans une logique d'échelle maîtrisée, prenant en compte les avantages de l'existant (emprises et réseaux disponibles, proximité immédiate avec la Seine), la logistique est considérée comme une fonction support, plus urbaine et durable, à plus faibles nuisances et à plus forte potentialité de développement local de proximité car plus pourvoyeuse d'emplois. Elle peut participer ainsi au développement économique du territoire, et bénéficier d'évolutions en lien avec le développement du e-commerce et les réflexions induites sur la gestion du dernier kilomètre. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est donc engagé dans une stratégie de mutation des sites logistiques existants pour les transformer en espaces économiques logistiques plus durables, innovants, intégrés, et maillés avec le tissu urbain.

Actions :

- [Plan Stratégique pour la réussite de la transition de la logistique urbain](#) – **Groupe Laposte**

Le Centre de Mutualisation (CDM) de LAPOSTE situé à Rungis, idéalement localisé, capte les principaux flux des transporteurs désirant éviter les contraintes et la densité de circulation en zone urbaine. Les poids lourds sont ainsi stoppés à l'entrée de la ville et le dernier kilomètre est assuré par des véhicules à faibles émissions dont le taux de remplissage est optimisé afin de limiter l'impact environnemental. Ce CDM sera complété par un réseau d'Espaces Logistiques Urbains (ELU) pour servir au plus près les usagers de la ville. L'ELU assure principalement la fonction de services de proximité à valeur ajoutée et de conciergerie, en intégrant notamment une dimension sociale et solidaire. L'ELU réalise des livraisons, sur l'ensemble du centre-ville à tout moment, en mode doux, avec des triporteurs et vélos cargos, véhicules électriques, GNV.... Il contribue aux externalités positives en limitant, les nuisances sonores, la congestion et la pollution. Bien plus qu'un espace logistique, cet outil crée du lien dans le quartier et contribue au bien vivre en ville.

Sur la base d'une étude de flux entrants et sortants et en lien avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, EVOL PARIS travaille sur l'identification de surfaces disponibles, adaptées, avec une localisation géographique stratégique, et sur la signature de partenariats avec différents acteurs locaux, notamment les collectivités, Gestionnaires de parkings, Entreprises.

Chaque implantation d'ELU donne lieu à la sélection de zones géographiques à livrer et rattachées à l'ELU, ainsi qu'à la mise en place d'une équipe opérationnelle et d'équipes logistiques avec une priorité sur la livraison vélo, (triporteurs, vélos cargos).

Indicateurs	Référence	Objectif
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		7 (2019)
		2 (2020)
		1 (2021)
		1 (2022)

- [Définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du Triage – Territoire d'industrie](#) – **EPT Grand-Orly Seine Bièvre**

Le CIN a pour ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissements et d'emplois sur le site du Triage, et d'accompagner sa mutation urbaine. Le secteur de Triage constitue en effet un territoire d'opportunités dont le développement harmonieux pourra accompagner et amplifier les dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales. Ce site est en ce sens un territoire d'opportunité pour l'accueil d'un développement économique innovant et soucieux de l'environnement, par l'approche de la logistique durable (fret et fluvial notamment).



Les membres du CIN ont décidé de conduire une étude plus générale pour la définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du Triage.

Cette étude, inscrite dans le dossier Territoire d'Industrie, doit permettre d'envisager l'évolution du site dans une logique d'ensemble, et aboutir à un pré-projet de transformation du Triage et de plus forte intégration urbaine. Il s'agit de sortir de la réalité hyper-contrainte du site qui a lui aussi contribué à la juxtaposition dans le temps et dans l'espace de logiques indépendantes les unes des autres, chacune tournée vers ses exigences de fonctionnement ; mais bien de porter un nouveau regard sur le site et son environnement. La logistique urbaine de demain doit ainsi être intégrée au schéma dans toutes ses composantes : support du fret et du fluvial, respect de l'environnement, diminution des camions sur les routes et des nuisances des habitants (pollution – bruit...), anticipation des nouveaux modes de consommation, logistique de proximité en mode doux, etc. Le site du Triage, par son positionnement et ses caractéristiques, présente aujourd'hui une réelle opportunité d'expérimentation de cette nouvelle logistique durable.

Indicateurs	Référence	Objectif
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		
Nb de partenaires mobilisés : (unitaire)		6
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)		3
Validation du Schéma de développement et d'aménagement du site du Triage par les membres du CIN (1)		1

- [Etude en faveur du report modal des flux logistiques entrant sur le territoire](#) – **EPT Grand-Orly Seine Bièvre**

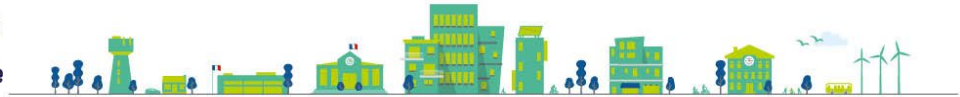
Le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre génère beaucoup de flux liés aux entrepôts (1,8M de m² d'entrepôts représentant 25% des entrepôts d'Ile-de-France et 51% de la MGP-source APUR) d'une part mais aussi lié aux centralités urbaines existantes. Il est structuré par l'activité de commerce de gros du Min (alimentaire, grande distribution), la logistique/messagerie de la plateforme aéroportuaire et par la logistique industrielle.

Il est proposé d'engager une étude sur le fonctionnement des sites logistiques existants et en projet, leur articulation et leur capacité à accueillir d'une partie des flux logistiques en substitution du réseau routier (intervention à opérer sur les infrastructures, évolution de la réglementation...), afin de soutenir une logistique plus innovante, génératrice de valeur et d'emplois, et moins impactante pour le territoire et ses habitants.

Devront être pris en compte les besoins en approvisionnement des entreprises et commerces et la capacité à organiser un système de logistique urbaine sur le territoire, en articulation avec les réflexions et projets à l'œuvre à l'échelle métropolitaine (zone à faibles émissions, routes du futur...), dans un objectif de rationalisation des flux et de développement de la multimodalité.

Se poseront également les besoins d'évolution de la réglementation pour faire évoluer les modèles économiques des entreprises en faveur de ce report modal, le basculement vers le fer et le fleuve ne reposant pas uniquement sur des problématiques d'équipement.

Cette étude devra enfin s'articuler avec des réflexions à mener en parallèle sur l'évolution des flottes de poids-lourds et de véhicules professionnels, et la capacité à leur proposer des stations d'avitaillement « multi-énergies ».



Indicateurs	Référence	Objectif
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		
Nb de partenaires mobilisés : (unitaire)		5 (2020) 5 (2021)
Nombre d'études d'opportunité réalisées (1)		1 (2020)



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

GRDF - Schéma directeur de la mobilité BioGNV

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

GRDF IDF

Description courte

Réalisation d'un Schéma directeur de la mobilité BioGNV apportant une réponse structurée aux besoins de mobilité propre sur le Territoire.

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET

Selon un rapport sénatorial intitulé "Pollution de l'air, le coût de l'inaction" publié en 2015, la pollution provoquerait 42 000 à 45 000 décès prématurés par an en France et coûterait environ 100 milliards d'euros à la collectivité.

Si le **secteur des transports** a déjà largement réduit ses émissions de polluants locaux ces dernières années, il reste un fort contributeur : 16 % des émissions des particules fines (cette part peut atteindre de 40 à 80 % en centre-ville) et **53 % des émissions de NOx**. Par ailleurs, **concernant les gaz à effet de serre**, le secteur des transports représente **26 % des émissions**. La transition énergétique dans le secteur des transports est donc nécessaire pour réduire les émissions de

gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

Des mesures au niveau européen (Directive Alternative Fuel Infrastructure), national (LTECV) et locale (Zones de Circulation Restreinte, appel à projet Villes Respirables, etc.) créent un **contexte favorable** pour que les collectivités agissent en faveur d'une mobilité durable.

La Région Île-de-France a ainsi annoncé son souhait, dans le cadre de la présentation de son Plan Climat en juin 2018, d'interdire les véhicules diesel en 2025 dans un périmètre situé à l'intérieur de l'A86 et en 2030 sur l'ensemble de son territoire.

De son côté, la Métropole du Grand Paris a mis en place en juillet 2019 une **Zone à faible émissions** s'appliquant aux 79 communes situées dans tout ou partie du périmètre de l'A86 (la moitié Nord du Grand-Orly Seine Bièvre est concerné). A l'intérieur de ce périmètre, les véhicules ne disposant d'une vignette Crit'Air 1 seront progressivement interdits d'ici 2024.

Ces évolutions réglementaires impliquent une mutation rapide de la plupart des flottes de véhicules des collectivités, des entreprises et des habitants du Grand-Orly Seine Bièvre. Il s'agit d'un enjeu d'autant plus fort que le Territoire abrite un **grand nombre de zones logistiques** (Rungis - Orly, Choisy – Vitry, Ivry,...).

Pour répondre à ces besoins, le Territoire doit se doter d'infrastructures d'avitaillement pour véhicules propres (BioGNV – électrique – hydrogène) et assurer la **complémentarité de ces énergies**. En effet, aucune d'entre elle ne peut aujourd'hui répondre seule à l'ensemble des besoins (disponibilité de l'offre, autonomie, ...).

Or, si les bornes de recharges électriques font l'objet d'un déploiement avancé, facilitées par leur faible emprise au sol, **les stations BioGNV-GNV sont inégalement réparties sur le Grand-Orly Seine Bièvre**, avec une concentration de 3 stations publiques (+1 en projet) sur le secteur Orly-Rungis et aucune sur les autres secteurs du territoire.

L'intérêt écologique du GNV/BioGNV n'est pourtant plus à démontrer (-95% de particules fines, -50% de Nox et -80% de CO² dans le cas du BioGNV par rapport au diesel) et les **besoins ont déjà commencé à s'exprimer** sur le Territoire. On observe en effet que depuis 2016, le nombre de véhicules immatriculés au

GNV/BioGNV au sein du Grand-Orly Seine Bièvre croit de 50% chaque année.

A travers la réalisation d'un schéma directeur des bornes d'avitaillement BioGNV, le projet poursuit 2 objectifs principaux :

- Avoir une vision territoriale fine des besoins en déploiement du BioGNV
- Proposer une stratégie de déploiement de stations BioGNV à l'horizon 2030 permettant à chaque propriétaire/gestionnaire de flotte (public et privé), de disposer d'une alternative complémentaire au diesel et à l'essence.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Pour mener à bien cette étude, un bureau d'ingénierie disposant d'une **expertise forte** dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de **politiques de développement durable** dans le secteur des **transports** et de la mobilité, sera missionné. Cette étude va s'organiser en différentes phases :

1. Évaluation du déploiement des véhicules BioGNV d'ici 2030 et du nombre de stations BioGNV à déployer.

- Analyse de la dynamique de déploiement attendue des véhicules BioGNV (Analyse du contexte territorial et réglementaire, analyse des objectifs publics et privés de déploiement de flottes BioGNV, ...)
- Estimation du nombre de véhicules GNV en circulation selon leur gabarit (VP, VUL, PL, Bus et Cars) et par année

? Évaluation du nombre de stations à déployer

2. Géolocalisation « idéale » des stations

- Localisation des zones de demande en GNV sur le territoire (analyse des flux de transport et des axes routiers, analyse des aires logistiques et des zones d'activité, analyse de la démographie et des dynamiques territoriales, analyse des flottes captives et de leur localisation)

-
- Hiérarchisation et localisation précise des zones de demande (en fonction de la taille des aires logistiques, du nb de véhicules rattachés, ...)

? **Liste de stations spécialisées à déployer par échéance (2023, 2028, 2030)**

3. Recherche de fonciers disponibles dans les zones géolocalisées

- Recherche de terrains à priori disponibles et compatibles avec la construction de stations BioGNV (Terrains en friches, zones d'aménagement, stations- services essences/diésel existantes ...)
- Qualification des terrains (statut, propriétaire, ...)
- Consultation des propriétaires fonciers

? **Proposition d'une stratégie de déploiement d'ici 2030**

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

L'ensemble des collectivités, entreprises et habitants du Grand-Orly Seine Bièvre disposant d'une flotte de véhicules bénéficieront de ce projet qui permettra d'apporter une réponse à leur besoin de déplacement en mobilité propre.

Un schéma Directeur comme celui-ci est nécessaire pour assurer que chaque propriétaire/gestionnaire de véhicules puisse disposer de plusieurs alternatives à l'essence et au diesel au sein de leur aire de déplacement.

Ce projet revêt un intérêt économique fort pour les opérateurs : le BioGNV est une solution mûre, avec un coût peu élevé et peu volatile.

Il s'agit également, à travers le développement des stations, de répondre à la nécessité de réduire le temps d'attente aux stations en carburant alternatif et propre.

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Ce projet fera l'objet d'un Comité de pilotage associant l'Etablissement public

territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, GRDF, et le bureau en charge de la réalisation de l'étude. Il associera également le SIGEIF (service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Ile-de-France) qui est un acteur important du territoire, afin qu'il apporte son expertise technique sur le sujet. Ce Comité de pilotage se réunira au lancement de l'étude et à chaque phase de l'étude pour en assurer le suivi et s'assurer de sa bonne orientation. Une fois l'étude aboutie, une restitution sera organisée auprès des élus et des Directions concernées du Territoire avec des propositions claires d'actions à court et moyen termes. Le projet sera évalué sur la faisabilité technico-économique des sites proposés pour la construction de stations et leur capacité à répondre aux besoins en mobilité propre du territoire.

COMMUNICATION :

La communication sur ce projet sera structurée autour de 2 principales cibles :

1. Auprès des entreprises implantées sur le Grand-Orly Seine Bièvre :

Articles sur le BioGNV dans la newsletter économique du Territoire –
Réunions/Ateliers d'échanges – Visites de stations BioGNV existantes –
Conclusions du schéma directeur

2. Auprès des habitants du Territoire :

En lien avec les démarches menées par les villes du Territoire autour de la mise en place de la ZFE (newsletter, ateliers,...), une information sera apportée sur le BioGNV (véhicules disponibles, aides à l'acquisition, offre d'avitaillement,...)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 : Évaluation du nombre de stations BioGNV à déployer - Mars 2020 à Avril 2020

Étape 2 : Géolocalisation des stations - Mai 2020 à Juillet 2020

Étape 3 : Recherche de fonciers disponibles dans les zones géolocalisées - Juillet 2020 à Octobre 2020

Étape 4 : Présentation des conclusions à l'ensemble des élus et services du

Territoire - Novembre 2020 à Décembre 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL

Montant total : 20 000 € Besoin en financement : 10 000 €

**Différents types de recettes pourront être apportées par la réalisation des stations BioGNV*

- *Pour les collectivités propriétaires des sites fonciers concernés, des recettes pourront être dégagées de la vente ou location du terrain ainsi que (en fonction du modèle de convention retenue avec le gestionnaire) de l'intéressement aux ventes de BioGNV*
- *Pour les propriétaires/gestionnaires de flottes, des gains sont attendus sur l'achat du BioGNV (avec un prix 30% inférieur à celui du diésel).*

Tags

#Véhicules électriques, hybrides, GNV... #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Mobilités

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Évaluation du nombre de stations BioGNV à Déployer										
2. Géocalisation des stations										
3. Recherche de fonciers										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
disponibles dans les zones géolocalisées										
4. Présentation des conclusions à l'ensemble des élus et services du Territoire										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
GRDF	Contribuer au financement de l'étude Participation au COPIL de l'étude Partage du REX sur la filière BioGNV	acquis	Lancement de la consultation auprès des bureaux d'étude	expertise, financeur, ressources
Grand-Orly Seine Bièvre	Participation au Comité de Pilotage – décideurs sur les grandes orientations de l'étude et les suites à donner Appui dans la recherche de fonciers disponibles	acquis	Relecture du cahier des charges	ressources
Bureau d'étude SIGEIF	Réalisation d'étude	à discuter	Consultation	expertise
	Participation au Comité de Pilotage	acquis	Participation au Copil de lancement de l'étude	expertise
ADEME	Financement et partenaire du Comité de pilotage de l'étude	acquis	Financement et suivi étude	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Frais de prestations	0	20000	0	0
	TOTAL :		20 000€		
	BUDGET TOTAL :	20 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
acteursocioeco		Budget GRDF	0	10000			Validé sans réserve
ademe		Ademe	0	10000			Validé sans réserve
		TOTAL :		20 000€			
	FINANCEMENT TOTAL :	20 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	20 000€
Financements acquis	20 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Nombre de stations	Objectif					6

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
d'avitaillement pour véhicules propres (GNV, H2, IRVE)						
	Réalisé	3				
Nombre de véhicules propres supplémentaires (nombre)	Objectif					4000
	Réalisé	300				
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
tenue des comites de pilotage (Oui / non)	Objectif					
	Réalisé					
réalisation des actions de communication (1)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

GRDF - Economie circulaire et biodéchets

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

GRDF IDF

Description courte

Etude technico-économique sur la mise en place du tri, de la collecte et du traitement par méthanisation des biodéchets produits

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

En Ile-de-France, environ 1/3 des déchets contenus dans nos poubelles sont des **déchets alimentaires** (restes de repas ou de préparation de repas) selon une étude de l'ORDIF.

Les évolutions réglementaires en cours poussent à la mise en œuvre rapide de solutions pour trier et valoriser ces biodéchets. En effet, si à ce jour, seuls les gros producteurs de biodéchets (restaurateurs, cuisines centrales ,...) sont tenus de trier leurs biodéchets, le Paquet Economie Circulaire adopté par l'Union Européenne en 2018 prévoit que chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles d'ici le 31 décembre 2023.

Au vu de l'importance de sa population (700 000 habitants) et de la présence d'importants marchés alimentaires sur son territoire (dont le MIN de Rungis), la prise en compte de ces évolutions va représenter un **défi** de taille pour le Grand-Orly Seine Bièvre - plus encore que pour d'autres Territoires - et en même temps une opportunité pour favoriser l'essor d'un nouveau modèle **d'économie circulaire**.

Afin de favoriser l'émergence d'une filière biodéchets sur le Territoire, capable de répondre aux enjeux de lutte contre le gaspillage et de valorisation des biodéchets, aux enjeux de verdissement du mix énergétique ainsi qu'aux enjeux sociétaux associés (création d'emplois, insertion, ...), l'établissement du Grand-Orly Seine Bièvre et GRDF ont décidé de mener une étude technico-économique visant à :

1. Identifier parmi les différents scénarios de collecte et de valorisation envisageables, celui présentant le meilleur équilibre technico-économique
2. Définir les retombées potentielles en termes environnemental et en termes d'emploi liées à la mise en place d'une valorisation par méthanisation

Cette étude se veut être un véritable outil d'aide à la décision, et devra permettre d'enclencher dès 2021 la mise en place d'une nouvelle stratégie de collecte et de valorisation des biodéchets.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Pour mener à bien cette étude, un bureau d'ingénierie disposant d'une compétence forte dans le domaine du traitement des biodéchets et des énergies renouvelables va être missionnée.

Cette étude va s'organiser en différentes phases :

1. **Etat des lieux de la gestion des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et de la collecte des déchets verts.** Il s'agira notamment de comprendre comment est organisée la collecte de ces OMr et des déchets verts aujourd'hui, les tonnages ainsi que les coûts de collecte et

de traitement associés. Etudes des expérimentations en cours sur le territoire ou sur des territoires voisins, en lien avec l'EPT GOSB et le Cluster Eau Milieux Sols.

2. **Estimation du gisement des biodéchets.** Le gisement de biodéchets issu des OMR et celui des gros producteurs du territoire sera identifié. A cette fin, le bureau d'étude utilisera plusieurs méthodes de caractérisation.
3. **Etude des scénarios envisageables** en prenant en compte les différentes estimations de gisement, les différents modes de collecte possibles et différents dimensionnements d'une valorisation par méthanisation.
4. **Etude du scénario retenu** : Il s'agira de sélectionner un scénario préférentiel et de détailler l'analyse en donnant une vision de l'organisation de la collecte des biodéchets, de l'organisation du traitement par méthanisation et une estimation de l'impact sur les coûts de collecte et de traitement. Proposition d'expérimentation sur des dispositifs de collecte spécifique.
5. **Estimation et qualification des emplois créés (avec pistes pour favoriser l'emploi local) et de l'impact environnemental.** Pour les emplois, cette estimation se basera sur les emplois déjà créés ainsi que sur l'étude publiée mi 2019 par le cabinet « Transitions » au sujet des emplois créés par la filière biométhane au niveau national d'ici 2030. Les impacts environnementaux porteront notamment sur l'économie de gaz à effet de serre et la production d'énergie renouvelable pour le territoire. Aider à l'intégration de cette action dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre courant 2020.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Cette étude permettra au Territoire de disposer d'une vision claire du type de collecte à mettre en place ainsi que des bénéfices et coûts associés. En ce sens, ce projet se veut un véritable outil d'aide à la décision.

Les habitants du Territoire bénéficieront in fine de ce projet à travers la maîtrise

des coûts de collecte des biodéchets.

D'un point de vue environnemental, la valorisation énergétique des biodéchets à travers la méthanisation permettra la mise en place d'un nouveau modèle d'économie circulaire, le gaz vert produit contribuant à répondre aux besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de cuisson et de mobilité des habitants et des entreprises du territoire.

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Ce projet fera l'objet d'un Comité de pilotage associant l'Etablissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, GRDF, le Cluster Eau Milieux Sols et le bureau en charge de la réalisation de l'étude.

Ce Comité de pilotage se réunira au lancement de l'étude et à chaque phase de l'étude pour en assurer le suivi et s'assurer de sa bonne orientation.

Une fois l'étude aboutie, une restitution sera organisée auprès des élus et des Directions concernées du Territoire avec des propositions claires d'actions à court et moyen termes.

La qualité du projet sera évaluée à partir de la clarté des scénarios et des pistes d'actions proposées ainsi de sa capacité à mobiliser les habitants et les acteurs économiques du territoire, à créer de nouveaux emplois et à créer de la valeur durable.

Une fois les décisions actées par le Territoire, commencera alors une nouvelle phase du projet au sein de laquelle une nouvelle gouvernance devra être définie pour la mise en place des actions.

COMMUNICATION :

La réussite in fine de ce projet dépendra de la capacité à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des parties prenantes de la collecte, et plus largement, l'ensemble des citoyens, autour de pratiques vertueuses de tri et gestion des biodéchets.

Une première action forte de communication vers l'externe consistera en la réalisation en Mai 2020, avec le Cluster Eau Milieux Sols siégeant sur le Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, d'un atelier consacré à la méthanisation par la

valorisation des biodéchets et des eaux usées. Cet atelier sera l'occasion de présenter les premiers résultats de l'étude avec les acteurs de la gestion des déchets sur le Territoire ainsi qu'avec les acteurs de la recherche, de nouer des collaborations et de prendre en compte des retours d'expériences.

Une fois l'étude aboutie, une communication, axée sur l'économie circulaire des biodéchets, et permettant de donner du sens au tri, pourra être réalisée auprès du grand public.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 : Cadrage du cahier des charges - Novembre 2019 à Décembre 2019

Étape 2 : Kick off de l'étude - Janvier 2020 à Février 2020

Étape 3 : Lancement de l'étude - Mars 2020 à Mars 2020

Étape 4 : Estimation du gisement des biodéchets et études des expérimentations en cours sur le Territoire ou sur des Territoires voisins - Mars 2020 à Mai 2020

Étape 5 : Etude des scénarios envisageables et mobilisation des acteurs scientifiques et des entreprises (Atelier de Concertation avec le Cluster Eau Milieux Sols) - Mai 2020 à Juillet 2020

Étape 6 : Etude du scénario retenu - Août 2020 à Octobre 2020

Étape 7 : Estimation et qualification des emplois créés et de l'impact environnemental - Octobre 2020 à Novembre 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2021

Montant total : 40 000€ Besoin en financement : 20 000€

**L'étude permettra de déterminer les éventuels bénéfices ou surcoûts liés à la mise en place de la collecte de biodéchets dans les années à venir*

Tags

#Economie circulaire #biodéchets #méthanisation #déchets alimentaires #déchets

verts #ordures ménagères résiduelles #étude technico-économique #Gestion, valorisation des déchets, réemploi #Economie verte et circulaire #Favoriser la consommation et les pratiques responsables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Cadrage du cahier des charges										
2. Kick off de l'étude										
3. Lancement de l'étude										
4. Estimation du gisement des biodéchets										
5. Etude des scénarios envisageables										
6. Etude du scénario retenu										
7. Estimation et qualification des emplois créés et de l'impact environnemental										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
GRDF	Contribuer au financement de l'étude Participation au COPIL de l'étude Partage du REX sur la filière méthanisation	acquis	Lancement de la consultation auprès des bureaux d'étude	expertise, financeur, ressources
Grand-Orly Seine Bièvre	Participation au Comité de Pilotage – décideurs sur les grandes orientations de l'étude et les suites à donner	acquis	Relecture du cahier des charges	ressources
Bureau d'étude	Réalisation de l'étude	à discuter	Consultation	expertise
Cluster Eaux Milieux Sols	Organiser un atelier sur la méthanisation - mettre en relation avec les parties prenantes de la collecte sur le territoire	acquis	Organisation de l'atelier	ressources
ADEME	Financement et partenaire du Comité de pilotage de l'étude	acquis	Financement et suivi étude	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Frais de prestations	0	40000	x	x
	TOTAL :		40 000€		
	BUDGET TOTAL :	40 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
acteursocioeco		GRDF	0	20000			Validé sans réserve
ademe		Ademe	0	20000			Validé sans réserve
		TOTAL :		40 000€			
	FINANCEMENT TOTAL :	40 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	40 000€
Financements acquis	40 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					5
	Réalisé					
Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)	Objectif					3480
	Réalisé					
Compostage de déchets verts (tonnes/an)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

Sud Paris Soleil - Des panneaux solaires pour le toit de mon école

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Sud Paris Soleil

Description courte

Sensibiliser à la nécessité de la transition énergétique par la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une école primaire à Cachan

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Contexte :

- Suite à la COP21 un groupe de citoyens de Cachan ont créé en juin 2016 l'association Cachan Soleil pour porter un projet de coopérative solaire citoyenne.
- La coopérative **Sud Paris Soleil** a été créée en avril 2019. Elle fait partie du réseau de coopératives solaires citoyennes d'Ile-de-France animé par l'association **Énergie Partagée**.

Enjeux :

- Développer localement la production d'énergie renouvelable
- Sensibiliser les habitants aux questions énergétiques et à la possible réappropriation de la production d'énergie
- Sensibiliser à la relocalisation de l'épargne privée en direction de la transition énergétique
- Inciter les collectivités locales à développer les EnR
- Participer au développement de nouvelles formes de partenariat (coopératives) entre citoyens et collectivités locales
- Favoriser la création d'autres coopératives citoyennes EnR sur le territoire

Objectifs du projet :

- Installer un équipement PV de puissance 100kWc sur le toit de l'école primaire La Plaine à Cachan
- Construire un projet pédagogique en collaboration avec une association d'éducation au développement durable et avec les autres centrales solaires citoyennes d'IdF

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Dans une première phase, le projet consiste à équiper au printemps 2020 le toit de l'école La Plaine à Cachan avec des panneaux photovoltaïques. L'installation d'une puissance de 100 kWc (puissance maximale permise dans le cadre de l'obligation d'achat) produira environ 90 000 kWh/an, soit la consommation moyenne d'une trentaine de foyers (hors chauffage).

Cette installation sera accompagnée d'un projet pédagogique monté en collaboration avec l'association La Bouilloire, association régionale d'éducation

au développement durable, basée à Cachan. Par ailleurs des actions de communication sont menées en direction d'autres publics (medias locaux ou nationaux) et d'autres communes voisines pour favoriser l'essaimage de coopératives solaires citoyennes.

Le projet est mené entièrement par des bénévoles.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

- Habitants de Cachan et des communes voisines
- Collectivités locales

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

- Gouvernance démocratique du fait du statut de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : un.e sociétaire = une voix.
- Pilotage par un groupe de citoyens et par un comité de gestion où la ville de Cachan est représentée
- Suivi et évaluation : avec les outils et l'accompagnement de l'association ***Énergie partagée***

COMMUNICATION :

- Newsletter adressée à 560 personnes
- Site internet, facebook, twitter
- Participation aux forums des associations, fêtes de la transition, fête de la nature, manifestations diverses
- Articles dans les medias locaux (journaux municipaux, *Le Parisien*, 94Citoyens,...) et revues spécialisées (*Journal du photovoltaïque*)
- Intervention dans un colloque international sur le photovoltaïque (EU)

PVSEC 2019)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 : Assemblée générale constitutive de la SCIC Sud Paris Soleil et levée de fonds citoyens - 19 janvier 2019

Étape 2 : Réfection de l'étanchéité du toit de l'école primaire La Plaine par la ville de Cachan - juillet 2019

Étape 3 : Assemblée générale SPS et 2ème levée de fonds - 9 novembre 2019

Étape 4 : Installation des panneaux photovoltaïques - 6 avril 2020 au 19 avril 2020

Étape 5 : Mise en place du projet pédagogique à l'école La Plaine - septembre 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019-2022

Montant total : 164 900 €

Tags

#Énergies renouvelables #photovoltaïque #projet citoyen #Production d'énergies renouvelables #Energie #Sensibilisation et animation de la transition #Services aux territoires et citoyens #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Favoriser la consommation et les pratiques responsables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Assemblée générale constitutive de la										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
SCIC Sud Paris Soleil et levée de fonds citoyens										
2. Réfection de l'étanchéité du toit de l'école primaire La Plaine par la ville de Cachan										
3. Assemblée générale Sud Paris Soleil et 2ème levée de fonds										
4. Installation des panneaux photovoltaïques										
5. Mise en place du projet pédagogique à l'école La Plaine										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Ville de cachan	Prise de 25 parts de la coopérative; Réfection de l'étanchéité du toit; Participation à l'élaboration du cahier des charges destiné à l'installateur et au suivi du chantier	acquis	Concertation : Ville / Sud Paris Soleil / installateur	expertise,financeur,ressources
Ville de Cachan	Soutien au projet pédagogique	discussion	Concertation : service scolaire de la ville / inspection pédagogique / équipe pédagogique / association La Bouilloire	ressources
Ville d'Arcueil	Prise de 25 parts de la coopérative	acquis	x	financeur
Département du Val-de-Marne	Prise de 50 parts de la coopérative ; Participation de Sud Paris Soleil au Réseau départemental de la transition écologique et énergétique	discussion	x	financeur,ressources
Région Île-de-France	Subvention à l'investissement dans le cadre de l'appel à projets citoyens EnR	acquis	x	financeur
Energie partagée	Animation du réseau des coopératives citoyennes EnR d'IdF : formations, mutualisation de procédures (appel d'offre commun pour le bureau d'étude, assurance, comptabilité,...), action auprès des institutions	acquis	x	expertise,ressources
Association La Bouilloire	Définition et mise en place du projet pédagogique à l'école La Plaine	acquis	x	expertise
EPT Grand-orly Seine Bièvre	Suivi	acquis	Suivi	ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Frais de fonctionnement	500	500	500	500
investissement	Frais de prestations	135000	6500	6500	6500
fonctionnement	Frais de personnel salarié	0	0	0	0
investissement	Remboursement emprunt	0	2800	2800	2800
	TOTAL :	135 500€	9 800€	9 800€	9 800€
	BUDGET TOTAL :	164 900 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
acteursocioco		Sud Paris Soleil - Fonds propres	33500	0	0	0	Validé sans réserve
region		Subvention de soutien à l'investissement	62000	0	0	0	Validé sans réserve
acteursocioco		Emprunt	40000	0	0	0	Validé sans réserve
acteursocioco		Enercoop - vente d'électricité	0	9800	9800	9800	Validé sans réserve
		TOTAL :	135 500€	9 800€	9 800€	9 800€	
	FINANCEMENT TOTAL :	164 900 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	164 900€
Financements acquis	164 900 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Quantité d'électricité produite annuellement (kWh) (KWh)	Objectif					90000
	Réalisé					
Nombre de sociétaires (individus)	Objectif					300
	Réalisé		182			
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre d'animations totales (unitaire)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

Laposte - Plan Stratégique pour la réussite de la transition de la logistique
urbaine

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Groupe La Poste / EVOL PARIS

Description courte

Définir et mettre en place un plan stratégique d'implantation et de déploiement
d'Espaces Logistiques Urbains (ELU).

Description longue

L'action consiste à définir et mettre en place un plan stratégique d'implantation et
de déploiement d'Espaces Logistiques Urbains (ELU), en complément du Centre
De Mutualisation (CDM), et de migration du parc routier existant vers une flotte
propre, constituée de véhicules à faibles émissions.

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire qui accueille de la
logistique, induisant des nuisances sur un territoire qui est déjà multiexposé (bruit,
air, etc.). Par ailleurs la logistique a vocation à se développer dans les zones
denses en raison du développement du commerce en ligne. L'EPT Grand-Orly
Seine Bièvre porte une stratégie politique qualitative vis-à-vis de cette activité

logistique tant en termes de consommation du foncier urbain que du point de vue du transport et de la mobilité. Cette exigence passe par un report modal en faveur du fret fluvial et ferroviaire et par le verdissement de la flotte automobile.

Le Centre de Mutualisation (CDM) de Laposte situé à Rungis, idéalement localisé, capte les principaux flux des transporteurs désirant éviter les contraintes et la densité de circulation en zone urbaine. Les poids lourds sont ainsi stoppés à l'entrée de la ville et le dernier kilomètre est assuré par des véhicules à faibles émissions dont le taux de remplissage est optimisé afin de limiter l'impact environnemental.

Ce CDM sera complété par un réseau d'Espaces Logistiques Urbains (ELU) pour servir au plus près les usagers de la ville. L'ELU assure principalement la fonction de services de proximité à valeur ajoutée et de conciergerie, en intégrant notamment une dimension sociale et solidaire. L'ELU réalise des livraisons, sur l'ensemble du centre-ville à tout moment, en mode doux, avec des triporteurs et vélos cargos, véhicules électriques, GNV Il contribue aux externalités positives en limitant, les nuisances sonores, la congestion et la pollution. Bien plus qu'un espace logistique, cet outil crée du lien dans le quartier et contribue au bien vivre en ville.

ENJEUX :

- **En matière de développement des centres villes** : Création d'un réseau d'Espaces Logistiques de proximité, combinant des services de la logistique de détail au bénéfice des commerçants, artisans et clients finaux. Redynamisation du commerce de centre-ville par l'accompagnement des commerçants avec des solutions de, stockage déporté, préparation de commande, réassort de point de vente, reverse logistique, enlèvement de marchandise, collecte de déchets recyclables. Concertation et participation à l'étude de nouveaux projets de développement économique et environnemental de centres villes.

- **En matière d'emploi et d'insertion** : Ces espaces seront générateurs d'emplois et aussi l'occasion de fédérer commerçants, startups, acteurs de l'économie sociale et solidaire, pour créer des solutions collaboratives favorables au développement économique et à la création d'emplois. La collaboration avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire fait partie intégrante du projet de développement de l'activité d'EVOL PARIS.

- **En matière d'environnement** : Permettre aux entreprises de transports de tendre vers le respect des directives environnementales et les accompagner avec des solutions logistiques qui répondent aux nouvelles réglementations de circulations des centres villes. Optimiser la circulation de véhicule à faible émission et limiter ainsi l'impact environnemental.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Sur la base d'une étude de flux entrants et sortants, EVOL PARIS travaille sur l'identification de surfaces disponibles, adaptées, avec une localisation géographique stratégique, et sur la signature de partenariats avec différents acteurs locaux, notamment les collectivités, Gestionnaires de parkings, Entreprises.

Chaque implantation d'ELU donne lieu à la sélection de zones géographiques à livrer et rattachées à l'ELU, ainsi qu'à la mise en place d'une équipe opérationnelle et d'équipes logistiques avec une priorité sur la livraison vélo, (triporteurs, vélos cargos).

A cette fin, un travail en partenariat avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est en cours afin d'identifier le foncier qui peut accueillir les activités du groupe Laposte.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

L'offre de service portée par ces structures s'adresse aux professionnels, grand public et collectivités.

Les professionnels :

- Transporteurs
- Artisans
- Commerçants
- Entreprises
- Collectivités

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Mise en place d'un comité de pilotage mensuel avec lotissement des travaux et suivi de l'avancement par chaque porteur de lots de travaux

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 : Etude préalable ; conduire une étude permettant un état des lieux des flux entrants et sortants existants (appui externe et appui des collectivités concernées) - Début 2020 à Fin du 1^{er} semestre 2020

Étape 2 : Lancement de l'étude projet : recherches de partenariats auprès des principaux acteurs locaux : surfaces/modèle économique pour les ELU, collaborations secteurs associatifs et économie sociale et solidaire, prestataires de livraison en mode doux - Courant Premier semestre 2020 à Fin 2020

Étape 3 : Lancement des expérimentations dans le cadre du groupe projet - Début 2021 à Fin 1^{er} semestre 2021

Tags

#Logistique #Logistique et Fret #Insertion et économie sociale et solidaire
#Economie verte et circulaire #Renforcer l'emploi #la formation professionnelle et l'économie locale vers des modes de production et des filières durables
#Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Favoriser la consommation et les pratiques responsables #Renforcer l'intégration socio-économique des différents publics et le vivre-ensemble #Cohésion sociale #solidarité entre les territoires et les générations #Epanouissement de tous les êtres humains #Mobilités #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Etude préalable ; conduire une										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
étude permettant un état des lieux des flux entrants et sortants existants (appui externe et appui des collectivités concernées)										
2. Lancement de l'étude projet : recherches de partenariats auprès des principaux acteurs locaux : surfaces/ modèle économique pour les ELU, collaborations secteurs associatifs et économie sociale et solidaire, prestataires de livraison en mode doux										
3. Lancement des expérimentations dans										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
le cadre du groupe projet										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
SAEMES	Location d'espaces de LU (adossés à des parkings)	discussion	Visites des locaux + négociations tarifaires	ressources
RATP	Location d'espaces de LU (adossés à des parc bus permettant d'assurer du cross docking)	discussion	Visites des locaux + négociations tarifaires	ressources
ARES	Mise à disposition de personnel en insertion	discussion	Définir plus en amont l'organisation nécessaire par ELU	ressources
SH TRANSPORT	Transition vers des véhicules mode doux	discussion	Poursuivre les négociations de prix et construire le modèle de fonctionnement selon les flux à traiter et le positionnement des ELU	ressources
ADEME Ile de France	aide à l'étude de flux, partenaireru Comité de pilotage de l'étude	acquis	réunion méthodologique	expertise, financeur
Direction de la Stratégie du Groupe La Poste	aide à l'étude de flux	discussion	réunion méthodologique	financeur
transporteurs de marchandises, FNTR, EPT GOSB	participer à l'étude des flux de marchandises sur le territoire	adiscuter	réunion méthodologique	expertise, financeur, ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Etude préalable des flux	0	45000	0	0
fonctionnement	Coût prévisionnel estimatif d'un ELU	0	125000	125000	125000
	TOTAL :		170 000€	125 000€	125 000€
	BUDGET TOTAL :	420 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
acteursocioeco		fonds propres	0	125000	125000	125000	Validé sans réserve
ademe		subvention	0	20000			Validé sans réserve
acteursocioeco		fonds propres	0	25000			Validé sans réserve
		TOTAL :		170 000€	125 000€	125 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	420 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	420 000€
Financements acquis	420 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi	Objectif		7	2	1	1

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
(Nombre d'emplois en ETP)						
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

SADEV94 - Géothermie sur la ZAC Campus Grand Parc

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

SADEV94

Description courte

Développement d'un campus urbain à vocation internationale, centré sur la cancérologie, en associant d'autres fonctions urbaines .

Description longue

La ZAC Campus Grand Parc a été créée le 26 septembre 2011 par la Communauté d'Agglomération du Val-de-Bièvre (CAVB) devenue depuis Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12). Par délibération en date du 12 décembre 2011, la CAVB a décidé d'en confier la réalisation à Sadev94, en tant qu'aménageur. L'opération vise à développer un campus urbain à vocation internationale, centré sur la cancérologie, mais qui associe les autres fonctions urbaines (habitat, commerce, services) et s'intègre à un territoire déjà constitué. Le site bénéficie pour cela de la présence de l'Institut Gustave Roussy (IGR), centre hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer au rayonnement international, et de la décision des pouvoirs publics d'y implanter d'une gare d'interconnexion ligne 14 / réseau Grand Paris Express. Le périmètre de la ZAC s'étend sur plus de 70 hectares, constitués majoritairement par de grands terrains, propriété de personnes publiques et de grands utilisateurs (Etat,

Département, Sedif, IGR, Sadev 94, Ville et opérateurs fonciers publics). Le programme de l'opération prévoit :

- Une programmation scientifique, tertiaire, activités de 150 000 m² SDP environ, dont une réserve de constructibilité pour anticiper les besoins futurs de l'IGR ;
- Environ 30 000 m² SDP pour les équipements (commerces, services, loisirs) ;
- Un programme de logements diversifiés (familiaux, locatifs, accession à la propriété, étudiants – pouvant comporter des opérations de rénovation urbaine), de l'ordre de 215 000 m² SDP environ. L'opération comporte deux principaux secteurs opérationnels :
 - Un secteur dit « cœur de projet » centré autour de l'IGR
 - Un secteur dit « Epi d'Or – extension » au nord de la ZAE de l'Epi d'Or existante, constitué principalement de parcelles agricoles

Afin de répondre à l'enjeu d'utilisation d'énergies renouvelables, l'ensemble des lots de la ZAC, de logements ou d'activité, sera raccordé au réseau de géothermie géré par SEMHACH.

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

La ZAC Campus Grand Parc se développe dans un tissu partiellement constitué. Le projet urbain, et les nouvelles dessertes dont il est porteur, est une opportunité pour les nouveaux lots, de logements ou de bureau de les approvisionner en énergie renouvelable. L'objectif est de produire un quartier de ville respectueux de l'environnement, confortable à ses usagers, économe en ressources.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Puissance thermique « installée » de raccordement estimée : 15 900 kW
Puissance thermique « utile » de raccordement estimée : 12 205 kW Nombre de sous-station projeté : 44 La desserte de la ZAC sera réalisée par le Syndicat Intercommunal de Géothermie. Le périmètre de facturation du raccordement de

l'opération comprend les canalisations nouvellement créées. La contribution a été déterminée à partir de ce périmètre de facturation. Elle sera facturée par le SYGÉO à l'aménageur dans le cadre du secteur d'aménagement. Compte tenu du fait que la ZAC sera réalisée par phases, la contribution aux travaux sera facturée sur des situations à l'avancement de la pose du réseau de chaleur. Aussi le tarif de référence de la convention est le coût de la contribution ramené au mètre linéaire de réseau. Montant de participation de la ZAC pour raccordement de ces lots au réseau de chauffage urbain : 2 042 200, 00 € HT, soit : 509, 02 € HT / ml de tranchée, soit : 167 € HT / kW utile

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Les bénéficiaires sont, au premier chef, les futurs habitants des 3 300 logements projetés sur la ZAC, à qui il s'agit de proposer une énergie efficace, durable et économe. Les entreprises qui viendront s'implanter dans les lots bénéficieront également de ce raccordement.

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Sadev 94 en tant qu'aménageur de la ZAC est maître d'ouvrage de la mise en œuvre de toutes les dessertes réseaux. Elle est au pilotage des travaux d'aménagement de la ZAC : mise en état des sols, desserte des futurs lots, notamment en réseaux, découpage foncier. Elle est accompagnée d'un groupement de maîtres d'œuvre composé par : TVK, Ingérop, Agence TER, et Bérin, pour la partie réseaux. Les indicateurs de suivi du projet de mise en œuvre du réseau de chaleur urbain peuvent être :

- Niveau de facturation par SYGéo à Sadev 94 ;
- Mètre linéaire posé ;
- Nombre de lots desservis.

COMMUNICATION :

Sadev 94 souhaite communiquer davantage sur le parti pris éco responsable du projet d'aménagement de la ZAC Campus Grand Parc. A ce titre, sont en réflexion :

- Un support de communication à destination des acquéreurs des preneurs de lots,
- Un support de communication de chantier, expliquant le réseau de chaleur urbain.

CALENDRIER :

Étape 1 : PRO 1 des espaces publics - Octobre 2019 à Octobre 2021

Étape 2 : PRO 2 des espaces publics - Octobre 2020 à Octobre 2022

Étape 3 : PRO 3 des espaces publics - Octobre 2021 à Octobre 2023

Étape 4 : PRO 4 des espaces publics - Octobre 2022 à Octobre 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2024

Montant total : 2 042 200 € HT Besoin en financement : 2 042 200 € HT

Tags

#Extension urbaine maîtrisée #Aménagement #Soutien aux filières innovantes et de R&D #Economie verte et circulaire #Formation, éducation et recherche #Services aux territoires et citoyens #Production d'énergies renouvelables #Energie #Epanouissement de tous les êtres humains #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. PRO 1 des espaces publics										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
2. PRO 2 des espaces publics										
3. PRO 3 des espaces publics										
4. PRO 4 des espaces publics										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
SADEV94	Participer financièrement au déploiement du réseau au fur et à mesure de la mise en œuvre des espaces publics. Mettre en œuvre des espaces publics	acquis	Mise en œuvre des espaces publics	financier
SYGEO	Réalise les travaux de desserte	acquis	Facturation à Sadev 94	ressources
ADEME	Par l'intermédiaire du fonds chaleur, finance le déploiement	acquis	Versement à Sy Geo	financier

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Frais de prestations	0	510550	510550	510550
	TOTAL :		510 550€	510 550€	510 550€
	BUDGET TOTAL	1 531 650 €			

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	:				

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
ademe		ADEME - Fonds Chaleur	0	0	0	658810	Validé avec réserves
region		Région	0	0	0	662220	Validé sans réserve
colfinanceur		SADEV 94 - Opération d'aménagement	0	0	0	721170	Validé sans réserve
		TOTAL :				2 042 200€	
	FINANCEMENT TOTAL :	2 042 200 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

133% complet

BUDGET prévisionnel	1 531 650€
Financements acquis	2 042 200 €
Delta	510 550 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
	Réalisé					
Linéaire du réseau de chaleur ou de froid (mètre linéaire)	Objectif					1965
	Réalisé					
Nombre de lots desservis (nombre)	Objectif					4
	Réalisé					
Création de supports de communication (1)	Objectif		2			
	Réalisé					
Part des énergies renouvelables (%)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

Laposte - Verdissement de la flotte de distribution et d'acheminement du
courrier sur le territoire et mise en œuvre des Ilots facteurs

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Groupe La Poste /Direction Exécutive du Courrier d'Ile de France EST

Description courte

Accélérer le verdissement de la flotte de distribution du courrier sur le territoire de
GOSB afin d'atteindre un taux de 80% en modes doux.

Description longue

Permettre une distribution et un acheminement du courrier respectueux de
l'environnement (réduction des émissions de CO² et des particules fines), et une
réduction des nuisances sonores en ville, en investissant sur des véhicules
propres et une nouvelle organisation du dernier kilomètre. Cette nouvelle
organisation sera fondée sur la mise en place d'îlots-facteurs qui apporteront une
proximité entre le lieu de dépôt et les tournées de distribution.

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Le Groupe La Poste a investi depuis 2008 dans une politique de verdissement de
sa flotte de véhicules de distribution (Kangoo ZE, Vélos à Assistance Electrique,
Staby, Quadeos). Ainsi la Poste est aujourd'hui en possession de la flotte de

véhicules propres la plus importante du monde, avec 7 289 voitures électriques, 22 536 VAE, le taux d'électrification de la Poste est de 28 % sans les VAE et de 52% en comptabilisant les VAE.

Cette politique volontariste a permis à la Poste de baisser ses émissions de CO² de 18% entre 2012 et 2018, de baisser de 34% ses émissions de NOX entre 2015 et 2018.

Au sein des communes du Grand Orly Seine Bièvre, en 2019 des véhicules thermiques sont encore utilisés soit pour les remises des clients entreprises (CEDEX) le matin et les dépôts de courrier des facteurs dans les coffres relais, soit en après-midi pour la collecte du courrier des entreprises, des bureaux du réseau et des Boîtes aux Lettres de rue. Aussi, ce plan d'action permettra d'investir dans l'acquisition de véhicules propres afin d'aboutir à un taux de 80% en 2021. Il est à noter que La Poste vise 100% de mode doux pour le dernier kilomètre grâce à des tournées piétonnes, des tournées Vélos à assistance électrique et 3 ou 4 roues électriques dans tous les cœurs de ville du territoire.

Concernant l'évolution de l'organisation des distributions, **le cœur du projet est de rapprocher les facteurs de leurs zones de distribution en créant des ilots.** Sur la zone concernée, nous avons prévu à terme (2023) d'avoir des ilots sur les communes de :

- Fresnes • Arcueil, • Orly, • Villeneuve le roi, • Villeneuve St Georges, • Grigny (distribution de Juvisy), • Viry Chatillon, • Morangis, • Savigny.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Les postiers : 251 facteurs ont en charge la distribution du courrier sur les communes de Grand Orly Seine Bièvre 6 jours sur 7, en tout point du territoire.

Les postiers qui utilisent les véhicules électriques (Kangoo ZE ou Vélos à assistance électrique) voient leurs conditions de travail améliorées. En effet, le VAE permet une tournée avec moins d'efforts physiques. La conduite des Kangoo ZE a démontré une conduite plus apaisée et une réduction de l'accidentologie. La mise en place d'ilots facteurs qui sont des bases arrières de proximité permettent ainsi aux facteurs de venir chercher les produits et services à distribuer durant la journée mais aussi de déposer des produits repris lors de leur tournée. En effet, la reverse logistique fait partie intégrante des enjeux de La

Poste: apporter des services de retours de courrier ou de colis vers les expéditeurs ou de collecte de recyclats (comme le papier par exemple grâce à Recygo).

Les habitants : Amélioration de la qualité de l'air grâce à des émissions de GES et de particules réduites. Réduction du bruit de la circulation en ville. Mise en place de nouveaux services pour les habitants et les entreprises. Réduction de la circulation de véhicules sur la voie publique grâce à une optimisation des tournées.

La Collectivité : La Poste en s'impliquant auprès de la collectivité montre son engagement pour réussir la transition énergétique auprès de l'Etablissement Public Grand Orly Seine Bièvre. C'est un travail en partenariat renforcé pour identifier les meilleurs emplacements pour les futurs ilots, en collaborant à une réflexion sur l'approvisionnement de la Ville de Demain et la réduction des externalités négatives liées à la distribution. Gouvernance, pilotage, suivi et évaluation du projet : Le projet est piloté par la direction des métiers de la distribution d'Ile de France Est, soutenu par la Délégation régionale du Groupe en Ile de France, Poste Immo la filiale foncière, Véhiposte pour la gestion de la flotte, la direction technique, le pôle de communication, la direction du développement durable pour le suivi des indicateurs.

COMMUNICATION

Le Groupe La Poste à travers ses supports de communication interne (Forum) et externe Postéo, Postéo.fr diffusera les informations sur l'avancée du CTE et valorisera les actions menées par l'ensemble des parties prenantes du CTE. Les collaborateurs de la Poste qui travaillent sur le territoire de GOSB seront associés à l'ensemble des projets du CTE.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Montant total : 2 498 795 €

Tags

#verdissement de la flotte #Vélos à assistance électrique #modes doux #ilots facteurs #distribution du courrier #reverse logistique #nouveaux services #Logistique et Fret #Organisation des déplacements #Véhicules électriques,

hybrides, GNV... #Epanouissement de tous les êtres humains #Améliorer la qualité de l'air #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Mobilités #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous #Améliorer le cadre de vie, diminuer l'exposition aux nuisances

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Poste IMMO	Accompagnement projets fonciers	acquis	x	expertise
Véhiposte	Fournir les véhicules adaptés	acquis	x	ressources
EPT Grand Orly Seine Bièvre	Aide à la détection de foncier	discussion	x	expertise

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	location longue durée des véhicules électriques	257196	212224	249575	252000
investissement	installation Bornes de recharge	25000	38000	320800	100000
investissement	aménagement des ilots facteurs	0	20000	60000	40000
fonctionnement	location espaces ilots facteurs	0	84000	336000	504000
	TOTAL :	282 196€	354 224€	966 375€	896 000€
	BUDGET TOTAL :	2 498 795 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
acteursocioeco		fonds propres	282196	354224	966375	896000	Validé sans réserve
		TOTAL :	282 196€	354 224€	966 375€	896 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	2 498 795 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	2 498 795€
Financements acquis	2 498 795 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Emissions de GES évitées (Tonnes équivalent CO2)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre de VAE acquis en achat groupé (nombre de VAE)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique
ENEDIS - MOBE

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

ENEDIS

Description courte

Etude pour optimiser les coûts et travaux de raccordement des bornes de recharge de véhicules électriques au réseau d'électricité

Description longue

Le choix de l'emplacement des bornes de recharges des véhicules électriques peut entraîner des coûts et des travaux considérables si l'emplacement et la capacité du réseau n'est pas prise en compte. Orienter les choix de déploiement dans l'urbanisme pour mieux contenir les coûts et impacts travaux des projets de déploiement des bornes de recharges de voitures électriques est l'objectif de ce service. Lieu de mise en œuvre : Toutes collectivités du département ou de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Objectifs visés : minimiser les coûts de raccordement et faciliter l'implantation de bornes en mode individuel ou projet

Résultats attendus : Moins de travaux et des coûts maîtrisés.

Innovation : Service nouveau validé par la CRE

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Collectivités et opérateurs en charge du déploiement

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date de début : septembre 2019 Date de fin : fin du CTE

Tags

#Mobilité électrique #Véhicules électriques, hybrides, GNV... #Organisation des déplacements #Epanouissement de tous les êtres humains #Favoriser la consommation et les pratiques responsables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Mobilités #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

Inciter à la maille EPT une démarche d'étude d'optimisation ou prendre en charge un projet global sur la mobilité électrique tous types (voiture, scooters, trottinettes)

CALENDRIER

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
--------	-----------------------	--	---	--------

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	BUDGET TOTAL :	0 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
	FINANCEMENT TOTAL :	0 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

0% complet

BUDGET prévisionnel	0€
Financements acquis	0 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique
ENEDIS - Datalab

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

ENEDIS

Description courte

Mise en commun des données des partenaires pour mieux maîtriser et accompagner le développement, en accord avec la transition énergétique.

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Contexte : Les entreprises produisent et détiennent de plus en plus de données sur leur patrimoine et l'exploitation de ce dernier. Utiliser et partager cette donnée pour concevoir, évaluer ou mieux exploiter les ressources d'un territoire est l'idée émise par le groupe rêve de Seine Urbaine de Seine Saint Denis. Descriptif : Identifier parmi les enjeux du territoire Grand Orly Seine Bièvre un projet de transformation, ses enjeux. Proposer aux différents partenaires directs ou indirects de produire les données et les partager par itération entre acteurs et faire émerger des actions répondant aux enjeux identifiés. Objectifs visés : anticiper et agir au plus juste dans l'aménagement et l'exploitation du territoire répondre et contribuer aux enjeux.

Résultats attendus : Dynamiser et gérer un territoire dans un esprit de transition énergétique

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Mener une réflexion sur les enjeux et projets du GOSB, sectionner et fédérer les acteurs en lien avec les données et les mettre au service pour concevoir des ouvrages, services permettant de l'efficacité

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS : COLLECTIVITÉS ET RIVERAINS

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

GOSB et partenaires publics/privés

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date de début : janvier 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL

Coût total du projet : à étudier en fonction du territoire et périmètre d'acteurs
Autofinancement : à définir par chaque partenaire K€ Cofinancement : XK€
Subvention sollicitée : 150K€ démarche animation et réflexion sur les enjeux

Tags

#Efficacité énergétique #Energie #Extension urbaine maîtrisée #Aménagement
#Epanouissement de tous les êtres humains #Améliorer la connaissance, son accès et la capacité à agir de tous les citoyens #Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

Organiser des réflexions sur des enjeux de transformation du territoire. Fédérer les acteurs et administrer le fonctionnement futur sur le partage de la donnée

dans le même esprit que le projet de PCRS (cartographie commune à l'échelle du territoire)

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Repérage des zones où l'intérêt de partager des données permettrait de servir un projet										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
GOSB	engager une démarche de réflexion entre acteurs et partenaires du territoire	à discuter	Identifier des projets et des partenaires	expertise, financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Organisation	0	100000	50000	

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	logistique, suivi et animation des échanges entre partenaires, appui expertise (urbanisme et data)				
	TOTAL :		100 000€	50 000€	
	BUDGET TOTAL :	150 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
	FINANCEMENT TOTAL :	0 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

0% complet

BUDGET prévisionnel	150 000€
Financements acquis	0 €
Delta	- 150 000 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Accompagnem	Objectif					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
ent aux écogestes (Nombre de ménages)						
	Réalisé					
Bénéfices pour les usagers finaux (Echelle de Likert)	Objectif					
	Réalisé					
Chiffre d'affaire généré annuellement (€/an) (€/an)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

SICUCV - Conversion du réseau de chaleur de Choisy-Vitry à la géothermie

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

SICUCV - Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy-Vitry

Description courte

Conversion de la branche "Sud" du réseau Choisy-Vitry pour valoriser l'énergie géothermale et aboutir à un meilleur rendement énergétique.

Description longue

L'action vise à convertir la branche « Sud » du réseau de Choisy-Vitry au régime de fonctionnement basse température de manière à lui permettre de valoriser pleinement l'énergie géothermale. L'action entraîne à court terme, dès sa réalisation, un meilleur rendement énergétique du réseau qui distribue une chaleur à 60% renouvelable et de récupération à 5 000 équivalent-logements. A l'horizon 2025, cette antenne pourra desservir 7 000 équivalent-logements avec près de 70% d'ENR puis 14 000 équivalents-logements après 2030. Le contenu CO2 du réseau pourra baisser de -50% par rapport à la situation actuelle.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Contexte :

Le réseau de Choisy-Vitry alimente près de 24 000 équivalents-logements à Vitry sur Seine et Choisy le Roi. Le SICUCV exerce la compétence chauffage urbain pour ses communes membres et délègue l'exploitation à la société CVD depuis 2005. La nouvelle période a permis d'augmenter de 30% la puissance souscrite initiale et de passer le taux d'ENR/R du réseau de 40 à 60%. Pour répondre aux enjeux de transition énergétique, le SICUCV souhaite poursuivre le développement du réseau de chaleur dans les quartiers en opération d'intérêt national et y valoriser la géothermie afin d'augmenter et sécuriser le taux d'énergie renouvelable du réseau.

Diagnostic et objectifs du projet

Le projet porte sur un périmètre englobant la ZAC Gare Ardoines, à Vitry-sur-Seine et le Nord de Choisy-le-Roi, du Lugo au centre-ville. Le schéma directeur du réseau, réalisé en 2012 par le SICUCV, « profite » des nouvelles constructions prévues pour envisager la réalisation d'une géothermie profonde (étude de faisabilité d'un doublet au Dogger réalisée) et desservir ainsi à base d'énergies renouvelables les nouveaux quartiers. L'optimisation technico-économique d'une géothermie repose sur l'existence suffisante de consommateurs, or la livraison progressive des lots et l'arrivée de bâtiments très sobres rend difficile cette optimisation. Valoriser la géothermie également sur la ville existante représente ainsi une condition fondamentale de réussite du projet.

C'est pourquoi, outre les nouveaux immeubles de la ZAC Gare Ardoines à Vitry et du Lugo à Choisy, le SICUCV projette d'alimenter tous les immeubles déjà raccordés au réseau à Choisy-le-Roi. Cette option n'est possible techniquement qu'en adaptant le réseau et les sous-stations pour les rendre compatibles avec la basse température. Les nouvelles opérations seront raccordées immédiatement à un réseau basse température. La géothermie au Dogger est envisagée à l'horizon 2025 au moment où une 1^{ère} partie des nouveaux îlots urbains seront livrés. La période correspond aussi au renouvellement de la DSP qui pourrait alors prendre en charge des nouveaux investissements.

Risques et nouveaux enjeux

Est apparue plus récemment une contrainte de calendrier, imposée par la transformation de la voirie reliant le quartier des Ardoines au centre-ville de Choisy. Il s'avère que les travaux de rehaussement prévus dans la ZAC Gare Ardoines et l'aménagement du couloir de circulation en site propre du TZEN 5

recouvrent la quasi-intégralité du tracé existant du réseau de Choisy-Vitry (branche Sud).

En l'état actuel, ces aménagements amènent à dévoyer le réseau existant en « haute pression/haute température » pour un montant compris entre 5 et 6 M° d'euros, sans aucune compensation financière, et ceci entre 2021 et 2022.

NB : Les dévoiements qui pourraient être imposés par DUP risquent d'entraîner une hausse du prix de la chaleur pour les abonnés (de l'ordre de 3 à 4%). Le développement envisagé du réseau, de sa pérennité et de la géothermie pourraient être remis en question. L'enjeu pour le SICUCV consiste donc à pouvoir financer et réaliser les travaux de passage en basse température dès 2021 en substitution à un dévoiement au coût exorbitant et pénalisant pour l'avenir.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Les travaux à réaliser portent sur le réseau lui-même (canalisations), sur le poste de production (station d'échange principale), deux stations d'échanges et sur les sous-stations abonnés. Ces ouvrages rattachés à la branche « sud » du réseau de chaleur doivent être modifiés de manière à pouvoir fonctionner en basse pression et basse température.

Les travaux peuvent être confiés et réalisés par le délégataire du SICUCV dans le cadre d'un avenant au contrat de concession.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Les bénéficiaires sont le SICUCV et l'exploitant du réseau. Les usagers actuels et futurs du réseau de chaleur sont les cibles, bénéficiaires finaux du projet.

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

le SICUCV et son délégataire CVD sont les maîtres d'ouvrage. La réalisation des travaux nécessite une coordination et suivi, d'une part, avec les gestionnaires des voiries, les aménageurs (Grand Paris Aménagement et Ile de France Mobilités), d'autre part, avec les gestionnaires des bâtiments concernés par le passage en basse pression.

COMMUNICATION :

La communication sera conçue en deux parties :

- La communication de chantier : avant et pendant les travaux.
L'information est diffusée à travers les médias locaux des collectivités concernées (villes de Vitry et de Choisy). Les panneaux de chantier relaient l'explicatif du projet.
- La communication en direction des usagers : avant le démarrage et à la mise en service. L'information porte plus spécifiquement sur les avantages apportés au fonctionnement du réseau et au confort final des ménages et gestionnaires d'immeubles. Sur la forme le SICUCV dispose d'une charte graphique et d'une ligne éditoriale d'édition de fiches thématiques, déjà utilisées pour d'autres projets. Les productions pourront être mises à disposition du site dédié au CTE. Les thèmes à mettre en valeur sont :
- L'efficacité énergétique (réduction des pertes thermiques), la réduction de l'impact environnemental du réseau ;
- La réduction des risques et des contraintes dans les bâtiments (sous-stations basse température) ;
- La capacité du réseau à valoriser l'énergie géothermique et les énergies renouvelables de manière générale ;
- La maîtrise des coûts et des nuisances de chantier en réalisant la transformation du réseau dès 2021/2022, en même temps que les modifications de voirie (dans les ZAC et pour l'aménagement du TZEN5).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 : Etudes AVP et PRO - 01/2020 à 05/2020

Étape 2 : Etudes EXE - 05/2020 à 07/2020

Étape 3 : TRAVAUX (calendrier précis soumis à la coordination des interventions sur la voirie par Grand Paris Aménagement et IDF Mobilités) - 01/2021 à 07/2022

A l'issue des travaux :

La branche Sud du réseau de Choisy-Vitry est mise en service en régime basse température dès la fin des travaux et permet de raccorder directement en basse température toutes les nouvelles opérations urbaines situées entre la ZAC Gare Ardoines et le Lugo à Choisy.

A partir de 2025, l'opération de création d'une géothermie profonde est mise en œuvre pour alimenter cette antenne.

Tags

#géothermie #réseau de chaleur #efficacité énergétique #énergies renouvelables #Efficacité énergétique #Energie #Extension urbaine maîtrisée #Aménagement #Epanouissement de tous les êtres humains #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Production d'énergies renouvelables #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Etudes AVP et PRO										
2. Etudes EXE										
3. TRAVAUX										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
SICUCV	Financer une part des études et travaux par la délégation de service public en cours	discussion	Avenant au contrat de concession en cours	financier
CVD	Réaliser les études et travaux ; financer une part du projet (entre 8 et 10%) à travers le contrat de concession en cours	discussion	Avenant au contrat de concession en cours	expertise,financier
ETAT	Apporter un cofinancement	adiscuter	Convention de financement	financier
Région	Apporter un cofinancement	adiscuter	Convention de financement	financier

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Frais de fonctionnement (inclus structure, personnel)	0	50000	75000	75000
investissement	Frais de prestations (études, communication)	0	85000	30000	25000
investissement	Travaux	0	60000	2800000	2800000
	TOTAL :		195 000€	2 905 000€	2 900 000€
	BUDGET TOTAL :	6 000 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
cofinancier		SICUCV	0	25000	1000000	975000	Validé sans réserve
autre		CVD	0	50000	450000	0	En attente

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		délégataire					de validation
etat		Etat - Région	0	25000	1725000	1750000	En attente de validation
		TOTAL :		100 000€	3 175 000€	2 725 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	6 000 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	6 000 000€
Financements acquis	6 000 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Stations de distribution principale HP/BP (nombre)	Objectif					1
	Réalisé					
Réseau de transport Basse Pression (%)	Objectif					100
	Réalisé					
Réseau de distribution Basse Pression	Objectif					100
	Réalisé					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
(%)						
	Réalisé		20			
Sous stations de livraison Basse Pression (%)	Objectif					100
	Réalisé		30			
Nombre logements desservis (Tonne équivalent logement)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

EDF - Hynamics - Mobilité Hydrogène Décarbonée

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

EDF - Hynamics

Description courte

Station de production d'hydrogène basée sur l'électrolyse de l'eau, afin de développer la mobilité lourde bas carbone

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Le projet de mobilité hydrogène décarbonée s'inscrit sur le territoire de la Région Ile-de-France et notamment sur le Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB EPT 12).

Avec sa stratégie énergie-climat votée en juillet 2018, la Région Ile-de-France ambitionne 3 objectifs principaux :

- Une meilleure sobriété.
- Développer en son sein la production d'énergie renouvelable.
- Réduire sa dépendance énergétique. La Région Ile-de-France s'est fixée 2 échéances, une à court terme et l'autre autre à moyen long terme,

avec l'ambition de faire de celle-ci une des Régions les plus développées en matière de transition énergétique en Europe :

• **Objectif 2030 :**

Réduire de moitié la dépendance aux énergies fossiles de l'Ile-de-France par rapport à 2015, grâce à :

- Réduction de près de 20% de la consommation énergétique Régionale.
- Multiplication par 2 des énergies renouvelables produites.
- Multiplication par 3 de la part globale des énergies renouvelables dans la consommation énergétique Régionale.

• **Objectif 2050:**

Tendre vers une Région 100% ENR et zéro carbone grâce à :

- La réduction de 40% de la consommation énergétique Régionale.
- La multiplication par 4 de la quantité d'énergie renouvelable produite sur le territoire francilien.

Le Projet s'inscrit dans la volonté de la Région Ile-de-France de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Le projet permet l'implantation d'un écosystème hydrogène destiné à des usages de mobilité lourde, sur un territoire dense, en lien avec les Partenaires afin d'offrir des solutions de transport bas carbone pour les flottes privées ou publiques, et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et des nuisances sonores. Le projet permettra également, en lien avec les organismes de formation et les partenaires institutionnels et privés, d'accompagner le développement des nouveaux métiers en lien avec la filière hydrogène bas carbone (production et usages)

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Le Projet porté par l'EPT 12 Grand Orly Seine-Bièvre et Hynamics a pour objectif de réaliser une station de production d'hydrogène basée sur l'électrolyse de l'eau, implantée sur le territoire afin de développer la mobilité lourde bas carbone. L'électrolyseur d'une puissance de 1MW délivrera 200Nm³/h soit près de 400 kg d'hydrogène/jour, de quoi alimenter des usages locaux, dont: bus, véhicules techniques de collecte de déchets tels que bennes à ordures ménagères (BOM), camions, véhicules utilitaires et commerciaux, engins de manutention. Des stations de distribution 350 bars et 700 bars permettront d'alimenter des véhicules lourds et légers afin de massifier les usages sur le territoire.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Le marché ciblé pour les usages de l'hydrogène produit sur le site est essentiellement le segment du transport lourd :

- Les sociétés de logistique pour les transports de marchandises,
- Les sociétés de traitement et de valorisation de déchets du Territoire et de la Région,
- Les sociétés de travaux publics locales,
- Les collectivités pour les usages de bus et de navettes,
- Les flottes de taxis,
- Des engins de manutention et de levage.

Des usages industriels locaux ont également été identifiés à proximité.

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Le projet Hydrogène sera développé par des partenaires maîtres d'ouvrage (Hynamics, EPT 12 et autres entités). A terme, une société de projet sera créée, elle hébergera la solution de production, de distribution et de commercialisation d'hydrogène, située sur le territoire du GOSB.

Des sociétés privées ou publiques pourront rentrer au capital de cette future

SPV.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 :Évaluation de la demande et recherche des usages de mobilité avec l'aide des acteurs locaux pour définir et dimensionner le projet et son implantation. - Janvier 2020 - Mars 2020

Étape 2 : Montage du projet sur les aspects techniques, juridiques et financier. Coordination de l'ensemble des acteurs. Sélection du site d'implantation. Validation des flottes. Business Plan.- Avril 2020 - Juillet 2020

Étape 3 : Recherche de subventions pour la station de production /distribution et pour les différents usages et montage des dossiers. - Janvier 2020 - Juin 2020

Étape 4 :Etape de permis et autorisations sous réserve d'obtention des agréments des instances de décisions respectives (station et usages) - Juillet 2020 -Décembre 2020

Etape 5 : Lancement des travaux - Janvier 2021- Juin 2022

Etape 6 : Commande des véhicules et livraisons - Juin 2021 - Juin 2022

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2022

Montant total : env. 15 M€ pour les de stations de production et distribution d'hydrogène bas carbone mais surtout pour couvrir le delta entre le cout d'acquisition d'un matériel diesel et d'un matériel équivalent hydrogène. Ce montant est indicatif à ce stade car les usages sont en cours identification.

Besoin en financement : env. 9 M€

Accord de principe de l'ADEME sous réserve de proposer une candidature valide lors du prochain AAP H2mobilité courant 2020.

Tags

#Hydrogène #Electrolyse #Logistique #Bas carbone #Energie #Véhicules électriques, hybrides, GNV... #Réduire les émissions de GES et atténuer le

changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Production d'énergies renouvelables #Mobilités

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Étape 1 - Évaluation de la demande et recherche des usages de mobilité avec l'aide des acteurs locaux pour définir et dimensionner le projet et son implantation										
Étape 2 : Montage du projet sur les aspects techniques, juridiques et financiers. Coordination de l'ensemble des acteurs. Sélection du site d'implantation. Validation des flottes.										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Business Plan.										
Etape 3 : Recherche de subventions pour la station de production /distribution et pour les différents usages et montage des dossiers.										
Etape 4 : Etape de permis et autorisations sous réserve d'obtention des agréments des instances de décisions respectives (station et usages)										
Etape 5 : Lancement des travaux										
Etape 6 : Commande des véhicules et livraisons										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Hynamics	- Design, construction, exploitation et maintenance de la station de production et de distribution d'hydrogène - Investissement	discussion	1er trimestre 2020	expertise
EPT Grand-Orly Seine Bièvre	- Coordination du projet - Sélection du site de localisation de la station de production et des stations de distribution. - Aide aux usages - Commandes de véhicules	discussion	Fin 2019	ressources
Acteurs publics	A définir	adiscuter	2020	ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	BUDGET TOTAL :	0 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
	FINANCEMENT TOTAL :	0 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

0% complet

BUDGET prévisionnel	0€
Financements acquis	0 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
réalisation de l'étude d'évaluation de la demande (1)	Objectif					
	Réalisé					
dépôt du permis (Oui)	Objectif					
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

EPT12 - Définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site
du Triage - Territoire d'Industrie

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Description courte

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National du triage, conduite d'une étude pour
la définition d'un schéma de développement et d'aménagement

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire qui accueille de la logistique, induisant des nuisances sur un territoire qui est déjà multiexposé (bruit, air, etc.). Par ailleurs la logistique a vocation à se développer dans les zones denses en raison du développement du commerce en ligne. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre porte une stratégie politique qualitative vis-à-vis de cette activité logistique tant en termes de consommation du foncier urbain que du point de vue du transport et de la mobilité. Cette exigence passe par un report modal en faveur du fret fluvial et ferroviaire et par le verdissement de la flotte automobile.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre porte la vision d'un territoire qui ne peut se

construire sans activités productives. Cela implique une vision inclusive de la ville, favorisant une mixité des fonctions urbaines et économiques afin de ne pas repousser toujours plus loin ces activités déterminantes dans la création indispensable des richesses métropolitaines et d'emplois diversifiés. Une politique volontariste et ambitieuse doit donc être menée, dans le cadre d'un travail collectif et partenarial entre tous les acteurs publics et privés.

Le CIN a pour ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissements et d'emplois sur le site du Triage, et d'accompagner sa mutation urbaine. Le secteur de Triage constitue en effet un territoire d'opportunités dont le développement harmonieux pourra accompagner et amplifier les dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales. Ce site est en ce sens un territoire d'opportunité pour l'accueil d'un développement économique innovant et soucieux de l'environnement, par l'approche de la logistique durable (fret et fluvial notamment).

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Quatre axes ont été identifiés par les membres du CIN :

- Conforter la dynamique économique, en permettant notamment le développement d'une plate-forme logistique rail-route ;
- Constituer un levier pour un développement urbain plus large ;
- Valoriser le patrimoine naturel et paysager des berges de Seine et du Parc Interdépartemental des Sports ;
- Renforcer la résilience du quartier au risque inondation.

Les membres du CIN ont décidé de conduire une étude plus générale pour la définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du Triage. En effet, le site du Triage est particulier au sein de l'EPT car il peut accueillir de la mobilité par la route, le fer et le fleuve. Un zoom d'étude est nécessaire.

Cette étude, inscrite dans le dossier Territoire d'Industrie, doit permettre d'envisager l'évolution du site dans une logique d'ensemble, et aboutir à un pré-projet de transformation du Triage et de plus forte intégration urbaine. Il s'agit de

sortir de la réalité hyper-contrainte du site qui a lui aussi contribué à la juxtaposition dans le temps et dans l'espace de logiques indépendantes les unes des autres, chacune tournée vers ses exigences de fonctionnement ; mais bien de porter un nouveau regard sur le site et son environnement. La logistique urbaine de demain doit ainsi être intégrée au schéma dans toutes ses composantes : support du fret et du fluvial, respect de l'environnement, diminution des camions sur les routes et des nuisances des habitants (pollution – bruit...), anticipation des nouveaux modes de consommation, logistique de proximité en mode doux, etc. Le site du Triage, par son positionnement et ses caractéristiques, présente aujourd'hui une réelle opportunité d'expérimentation de cette nouvelle logistique durable.

Dans un souci d'anticiper au mieux l'avenir du site du Triage, l'étude prévoit la rencontre de différents opérateurs, spécialistes de la logistique, dont certains ont déjà manifesté un intérêt certain pour ce site du Triage.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Habitants (emploi, desserte du quartier, développement des mobilités et de la logistique urbaines),

Acteurs économiques (entreprises, spécialistes de la logistique...).

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Le CIN réunit d'une part, les signataires que sont l'État, les collectivités locales (Choisy-le-Roi, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Département du Val-de-Marne) et, d'autre part, les partenaires que sont l'EPA-ORSA, SNCF Réseau, SNCF Mobilités ainsi que l'ANRU. Les membres du CIN coordonnent leurs actions par l'organisation de comités de pilotages, dont le secrétariat est assuré par l'unité départementale du Val-de-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA). Le comité de pilotage pour mission de définir un projet d'aménagement viable. L'étude de définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du triage est conduite en binôme, via une convention de groupement de commande, par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et l'EPA ORSA.

COMMUNICATION :

Le cahier des charges de l'étude intègre le sujet du marketing territorial qui aura probablement à terme des répercussions en termes de communication sur le territoire.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Etude pour la définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du Triage - 30 aout 2019 à Mars 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019-2020

Montant total : 109 230 € TTC

Tags

#Contrat d'Intérêt National #Triage #Aménagement urbain #Extension urbaine maîtrisée #Aménagement #Bâtiment(s) construction neuve #Opération de requalification #Epanouissement de tous les êtres humains #Préserver et valoriser le patrimoine du territoire #Préservation de la biodiversité #protection des milieux et des ressources #Renforcer l'emploi #la formation professionnelle et l'économie locale vers des modes de production et des filières durables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous #Améliorer le cadre de vie #diminuer l'exposition aux nuisances

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Etude pour la définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site du Triage										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Membre du CIN soit les signataires : l'État, les collectivités locales : Choisy-le-Roi, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Département du Val-de-Marne et les partenaires : l'EPA-ORSA, SNCF Réseau, SNCF Mobilités ainsi que l'ANRU.	Participation à l'étude pour la définition d'un schéma d'aménagement et de développement du site du Triage + financement	acquis	x	expertise
Caisse des Dépôts et Consignation	Financement	acquis	Financement	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Frais de prestations	23970	85260	0	0
	TOTAL :	23 970€	85 260€		
	BUDGET TOTAL :	109 230 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
autre		Caisse des dépôts et	9000	21000	0	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		consignation - Financement de la banque des territoires					
acteursocioeco		Fond propre	4662.9	27598.2			Validé sans réserve
colfinancier		Fonds propres	10307.1	36661.8			Validé sans réserve
		TOTAL :	23 970€	85 260€			
	FINANCEMENT TOTAL :	109 230 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	109 230€
Financements acquis	109 230 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nb de partenaires mobilisés : (unitaire)	Objectif			6		
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche	Objectif			3		
	Réalisé					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
(total) (nombre)						
	Réalisé					
Validation du Schéma de développement et d'aménagement du site du Triage par les membres du CIN (1)	Objectif			1		
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

EPT12 - Etude en faveur du report modal des flux logistiques entrant sur le
territoire

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Description courte

Accompagner la réorientation d'une partie des grands flux logistiques vers le fer
et le fleuve

Description longue

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire qui accueille de la logistique, induisant des nuisances sur un territoire qui est déjà multi-exposé (bruit, air, etc.). Par ailleurs la logistique a vocation à se développer dans les zones denses en raison du développement du commerce en ligne. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre porte une stratégie politique qualitative vis-à-vis de cette activité logistique tant en termes de consommation du foncier urbain que du point de vue du transport et de la mobilité. Cette exigence passe par un report modal en faveur du fret fluvial et ferroviaire et par le verdissement de la flotte automobile.

Le territoire accueille des sites économiques et logistiques majeurs (MIN de Rungis, aéroport d'Orly, plateforme Sogaris, triage de Villeneuve-Saint-Georges, chantier combiné de Valenton...) et de grandes infrastructures de transport qui

supportent des flux logistiques importants desservant la métropole parisienne.

Il est proposé d'accompagner la réorientation d'une partie des grands flux logistiques vers le fer et le fleuve afin d'en limiter l'impact environnemental et de favoriser leur acceptabilité sociale, profitant des opportunités offertes par la connexion des sites logistiques aux infrastructures ferroviaires et de la présence de la Seine.

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

La logistique connaît une forte croissance depuis plusieurs années sous l'effet des évolutions des modes de consommation et du développement du e-commerce. Cette évolution confirme à la fois le phénomène de redéploiement des activités de stockage dans de grands entrepôts en périphérie des agglomérations, et le besoin d'une meilleure structuration de la logistique urbaine, dite du « dernier kilomètre ».

Cette structuration passe par une meilleure articulation entre les infrastructures qui acheminent les marchandises et les choix d'implantation de l'immobilier dédié à la logistique urbaine (hôtels logistiques, espaces urbains de distribution) afin de constituer un système intégré. Elle constitue également une opportunité pour coordonner et massifier les flux à l'échelle métropolitaine.

Le territoire Grand Orly Seine bièvre génère beaucoup de flux liés aux entrepôts (1,8M de m² d'entrepôts représentant 25% des entrepôts d'Ile-de-France et 51% de la MGP-source APUR) d'une part mais aussi lié aux centralités urbaines existantes. Il est structuré par l'activité de commerce de gros du Min (alimentaire, grande distribution), la logistique/messagerie de la plateforme aéroportuaire et par la logistique industrielle

Aujourd'hui, ces flux sont exclusivement réalisés par camions, le train alimentant le MIN de Rungis ayant cessé pour le moment son exploitation. Les trains de fret traversant le territoire ne le desservent pas. Actuellement l'intermodalité avec la voie fluviale représente moins de 7% et avec le réseau ferroviaire moins de 5% du trafic de marchandises (notamment par le triage de Villeneuve Saint Georges et le chantier combiné de Valenton) – Source APUR.

L'urgence climatique, les enjeux environnementaux et de santé publique invitent à agir sans attendre en faveur d'une plus grande multimodalité, profitant des

infrastructures et des embranchements ferroviaires et de la présence de la Seine. Ce transfert modal des flux logistiques viendrait également soulager le réseau routier du territoire, faciliter sa meilleure intégration urbaine et favoriser son redéploiement en faveur des déplacements de voyageurs.

Il participerait plus largement à la dynamique de développement du territoire dans le cadre de laquelle des projets de logistique urbaine peuvent s'intégrer.

Le Pôle d'Orly est un site qui de plus accueille un grand nombre d'activités logistiques du territoire et donc un focus est nécessaire dans le cadre du PPA.

Il est à noter que cette étude s'inscrit dans les exigences du Projet de territoire de l'établissement qui sera approuvé à la même date que le CTE et le PPA Grand Orly.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

Il est proposé d'engager une étude sur le fonctionnement des sites logistiques existants et en projet, leur articulation et leur capacité à accueillir d'une partie des flux logistiques en substitution du réseau routier (intervention à opérer sur les infrastructures, évolution de la réglementation...), afin de soutenir une logistique plus innovante, génératrice de valeur et d'emplois, et moins impactante pour le territoire et ses habitants. Il conviendra également d'articuler cette étude avec les démarches stratégiques territoriales sur la logistique portées par le CD91, le CD94 et l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Devront être pris en compte les besoins en approvisionnement des entreprises et commerces et la capacité à organiser un système de logistique urbaine sur le territoire, en articulation avec les réflexions et projets à l'œuvre à l'échelle métropolitaine (zone à faibles émissions, routes du futur...), dans un objectif de rationalisation des flux et de développement de la multimodalité.

Se poseront également les besoins d'évolution de la réglementation pour faire évoluer les modèles économiques des entreprises en faveur de ce report modal, le basculement vers le fer et le fleuve ne reposant pas uniquement sur des problématiques d'équipement.

Cette étude devra enfin s'articuler avec des réflexions à mener en parallèle sur l'évolution des flottes de poids-lourds et de véhicules professionnels, et la

capacité à leur proposer des stations d'avitaillement « multi-énergies ».

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

Les entreprises de la logistique, le tissu économique

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Dans le cadre du projet Partenarial d'aménagement (PPA) Grand Orly, il est proposé un copilotage entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la Communauté Paris Saclay, la Métropole du Grand Paris et le Département du Val-de-Marne, en association avec les partenaires économiques concernés.

COMMUNICATION :

A définir dans le cadre du PPA.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 - Lancement de l'étude – analyse du fonctionnement des sites logistiques
- Janvier 2020

Étape 2 - Analyse des besoins et de l'évolution de la réglementation

Étape 3 - Dialogue avec les acteurs de la logistique, du transport ferré et fluvial sur leur stratégie en la matière

Étape 4 - Rendu de l'étude : analyse et propositions d'intervention - Juin 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Montant total : 100 000 € Besoin en financement : 75 000 €

Tags

#Logistique #Flux #Multimodalité #transport fluvial #transport ferroviaire
#Logistique et Fret #Epanouissement de tous les êtres humains #Améliorer la
qualité de l'air #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement
climatique #Lutte contre le changement climatique #Mobilités #Assurer la

connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous #Améliorer le cadre de vie #diminuer l'exposition aux nuisances

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Lancement de l'étude – analyse du fonctionnement des sites logistiques										
2. Analyse des besoins et de l'évolution de la réglementation										
3. Dialogue avec les acteurs de la logistique, du transport ferré et fluvial sur leur stratégie en la matière										
4. Rendu de l'étude : analyse et propositions d'intervention										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Grand-Orly Seine Bièvre	Co-pilotage de l'étude Fléchage de moyens financiers et humains	acquis	Elaboration du cahier des charges avec les partenaires	expertise, financeur
ADEME	Suivi étude et financement	acquis	Financement et suivi étude	expertise, financeur
CDC - Banque des territoires	Financement	acquis	Financement	financeur
Communauté Paris Saclay	Co-pilotage de l'étude	acquis	Co-élaboration du cahier des charges	expertise
Métropole du Grand Paris	Co-pilotage de l'étude	acquis	Co-élaboration du cahier des charges	expertise
Conseil départemental du Val-de-Marne	Co-pilotage de l'étude	acquis	Co-élaboration du cahier des charges	expertise

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Frais de prestations	0	60000	40000	0
	TOTAL :		60 000€	40 000€	
	BUDGET TOTAL :	100 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinanceur		EPT Grand Orly Seine Bièvre	0	15000	10000	0	Validé sans réserve
ademe		Crédits droit commun	0	30000	20000		Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
bdt		Crédits droit commun	0	15000	10000		Validé sans réserve
		TOTAL :		60 000€	40 000€		
	FINANCEMENT TOTAL :	100 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	100 000€
Financements acquis	100 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nb de partenaires mobilisés : (unitaire)	Objectif			5	5	
	Réalisé					
Nombre d'études d'opportunité réalisées (1)	Objectif				1	
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

Mithrandir Fund - TOO'PIE, l'hydrogène par les eaux pluviales - Territoire
d'industrie

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Mithrandir Fund

Description courte

Procédé semi-automatique pour traiter, supprimer et/ou transformer une grande
quantité d'eau d'inondation, débordement ou remontée de nappe

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Notre idée originelle comportait une grande consommation d'énergie, de fait,
nous avons recherché une solution pour rendre neutre ou écologiquement
positive le fonctionnement de notre machine. Nous avons développé un
partenariat avec l'entreprise McPhy, spécialiste de la valorisation de l'eau en
Hydrogène et Oxygène.

Aujourd'hui, la création d'hydrogène consiste en une simple électrolyse,
néanmoins, via l'expérience de McPhy et notre expérience en traitement des
eaux, nous souhaitons concevoir un modèle permettant le Power-to-Gas, c'est à
dire la capacité de transformer chimiquement cet hydrogène en méthane de

synthèse et le réintégrer au réseau de gaz de ville. L'objectif serait donc double, vider les bassins, déversoirs d'orage en valorisant cela en une énergie, et avoir de la disponibilité en cas de crues.

DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU PROJET :

En l'état notre solution comporte divers traitements :

1. Pompage des eaux de débordements
2. Passage dans des bacs de prétraitements, permettant de supprimer les dépôts ainsi que toute la gamme de métaux lourds.
3. Passage dans des filtres à sable, filtres à charbon, filtres UV, permettant de rendre une eau la plus proche possible de l'eau potable.
4. Passage dans un osmoseur XXL.
5. Injection de l'eau dans le McLyser 200-30 de McPhy.
6. Sortie d'une résultante Hydrogène - Oxygène en livraison sur un format « station de distribution ».

Au sortir de ces traitements, nous récupérons de l'Hydrogène, valorisable via un format station de distribution ou par injection via un système Power to Gaz ainsi que de l'oxygène, injectable dans un réseau. Cette technologie, permet de traiter un volume d'eau d'environ 360 m³ / jour de travail opéré par la machinerie.

Parallèlement, l'hydrogène produit par électrolyse de masse nous permet également d'alimenter un évaporateur instantané capable de transformer de grande quantité d'eau traitée au préalable.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

L'offre répond au besoin de deux typologies de clientèle :

1. Une clientèle type collectivités locale, communauté d'agglomération ou de communes souhaitant d'une part limiter les dégâts lors d'épisodes de

crues, et d'autre part, obtenir une source d'injection verte dans leur mix énergétique. Cette typologie de client sera plutôt intéressé par de l'achat de machine, permettant d'anticiper les dégâts liés aux débordements, de la localiser sur un site, et de réaliser de la revente énergétique pouvant permettre d'amortir rapidement celle-ci.

2. Une clientèle de groupes d'assurances, à qui nous proposerons la possibilité de gérer des sites dédiés et régulièrement impactés. Ces derniers seront plutôt intéressés par de la location court-moyen terme sur les sites en questions. Il serait logique que des zones présentant des problématiques récurrentes soient les plus à même d'être équipées régulièrement par cette technologie. A l'évidence, il sera probablement possible que ces groupes d'assurances fassent l'acquisition de machines Too'pie © qu'elles seront à même de proposer à leur client dans le cadre de leurs garanties.

COMMUNICATION :

Aujourd'hui, le marché n'existe pas encore. En effet, aucune alternative à des pompages localisés n'existe. Or ceux-ci ont un impact assez limité, coûtent cher, et ne rapporte rien au donneur d'ordre.

Concernant la localisation des clients. Il s'agira principalement de clients situés proches de fleuves ou de zones connues pour être régulièrement impactés par ce type de problématique.

Des zones comme le bassin du val de Seine, de la Bièvre en région parisienne, ou des embouchures comme Fréjus, Saint Raphael plus au sud ou le souci provient plutôt de problème liés à l'urbanisation massive et à la défaillance de réseaux de collectes sont les cibles privilégiées de notre marché.

Aujourd'hui les solutions n'existant pas, les collectivités ainsi que les assurances sont demandeuses de solutions. La preuve en est, la Mairie de Villeneuve le Roi avec laquelle nous avons un accord pour que ces derniers nous mettent un terrain d'essai à disposition, souhaite voir dans quelle mesure nous pouvons permettre d'éviter les problématiques récurrentes liées à des refoulements d'eau provenant du bassin de la Seine et des problématiques d'urbanisme (sous dimensionnement des déversoirs d'orage entre autre).

CALENDRIER

Étape 1 : Phase de dimensionnement et de prototypage - 1er Mars 2020 - 1er Juillet 2020

Étape 2 : Obtention des acceptations de mise en place des éléments sur l'un des sites - 1er Juillet 2020 - 31 Juillet 2020

Étape 3 : Mise en place de la station mobile de traitement et de transformation - 1er Aout 2020 - 15 Aout 2020

Étape 4 : Routines de fonctionnement et validation des process et performances - 1er Septembre 2020 - 30 Novembre 2020

Étape 5 : Validation et démarrage selon business plan fourni ci joint- 1er Décembre 2020

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Notre consortium sera mené par 3 entités :

Mithrandir Fund :

Depuis bientôt 5 ans, Mithrandir Fund développe une expertise dans l'eau et l'assainissement avec pour objectif principal, devenir un groupe prépondérant, ayant une forte acutance dans l'eau et ses contours opérationnels. Les développements from scratch ainsi que les rachats d'entités opérés depuis 2015 ont été fait dans le cadre de ce développement. Mithrandir Fund sera la tête de pont du consortium, avec plus de 50% du capital, directement ou indirectement via une filiale dédiée. L'investissement prévu dans ce projet est à hauteur de 200k€.

McPhy : Spécialiste de la génération d'hydrogène à partir d'eau traitée depuis 2008. McPhy est un énergéticien spécialiste de la production d'hydrogène. Ces derniers nous accompagnent depuis le début de nos recherches dans le cadre de la production d'énergie à injecter dans le réseau et à utiliser pour l'évaporateur. McPhy est présent en bourse sur le marché C depuis 2014 et est accompagné entre par EDF. Ces derniers sont prêts à s'investir de manière humaine et technique dans le consortium dans le cadre ou l'une de leurs machines (c'est le

cas avec la 800-30) est commandée. Nous avons comme objectif un actionnariat à 10%.

SPAC : Filiale du Groupe COLAS, Spécialiste du transport et de la maintenance des énergies SPAC est une société présente sur le marché européen depuis de nombreuses années, filiale du Groupe COLAS. Nous travaillons via notre filiale Groupe O' depuis près de 2 ans avec ces derniers dans le cadre d'un projet d'expérimentation via des résines structurantes. Ces derniers sont très intéressés pour nous accompagner sur ce dossier et apporter leur savoir-faire technique et administratif sur la gestion du chaud, l'injection de réseau de gaz dans le réseau de ville, la cogénération éventuelle via la chaleur dégagée par l'évaporateur et son intégration à des réseaux de chauffage urbain. Ces derniers sont prêts à mettre des moyens humains et techniques dans ce projet, avec un objectif d'actions à hauteur de 10%.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2024

Montant total : 5,75M € Besoin en financement : 4,5M€ €

Tags

#Gestion de l'eau #Energie #Valorisation #Gestion quantitative et qualitative de l'eau #Eau, nature et biodiversité #Efficacité énergétique #Diminuer la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et gérer les ressources naturelles de façon durable #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Economiser et améliorer la qualité des ressources en eau #Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources #Epanouissement de tous les êtres humains #Production d'énergies renouvelables #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Phase de dimensionnement et de protot										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
2. Obtention des acceptations de mise en place des éléments sur l'un des sites										
3. Mise en place de la station mobile de traitement et de transformation										
4. Routines de fonctionnement et validation des processus et performances										
5. Validation et démarrage selon business plan fourni ci joint										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Mithrandir Fund	Développement et investissement	acquis	-	expertise, financeur, ressources

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
McPhy	Accompagnement et Investissement	acquis	-	expertise, financeur
SPAC	Apport d'un savoir-faire technique et administratif	acquis	Moyens humains et techniques	expertise, financeur, ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Personnel	0	450000	1350000	1485000
investissement	Matière première	0	120000	2860000	8146000
fonctionnement	Autre	0	396300	1188900	1308300
fonctionnement	Produits d'exploitation décaissable	0	1688300	7564900	13321390
	TOTAL :		2 654 600€	12 963 800€	24 260 690€
	BUDGET TOTAL :	39 879 090 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
ademe		Déploiement énergétique - Hydrogène	0	400000	0	0	Validé avec réserves
acteursocioeco		Investissement Mithrandir Fund	0	300000	0	0	Validé sans réserve
acteursocioeco		Prêt Moyen-Long Terme	0	4500000	-1500000	-1864910	Validé sans réserve
acteursocioeco		Produits d'exploitation encaissables	0	581040	13220960	24242000	Validé sans réserve
		TOTAL :		5 781 040€	11 720 960€	22 377 090€	
	FINANCEMENT TOTAL :	39 879 090 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	39 879 090€
Financements acquis	39 879 090 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Chiffre d'affaire généré annuellement (€/an) (€/an)	Objectif					
	Réalisé					
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif		8	22	25	28
	Réalisé					

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre :
un territoire innovant, productif et industriel, emblématique de la transition
énergétique et écologique

Izivia - Station innovante de recharge très forte puissance (HPC) « 350 kW » des
véhicules électriques

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Izivia

EDF

EDF

ENEDIS

Description courte

Décarboner

Description longue

CONTEXTE/ENJEUX/DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROJET :

Le projet d'installation et d'exploitation d'une station innovante de recharge très forte puissance (HPC) « 350 kW » des véhicules électriques s'inscrit sur le territoire de la Région Ile-de-France et notamment sur le Territoire d'Orly (Station Avia Orly).

Le développement du véhicule électrique contribue à la réduction de la pollution locale et d'une manière plus globale à la décarbonation des déplacements. Avec une croissance de marché annuelle de près 40 % et une part de marché de plus

de 2 % des ventes, le véhicule électrique devient une réalité de notre quotidien. Le parc actuel de véhicules électriques et hybrides rechargeables est ainsi proche des 250 000 véhicules en France. Souvent décriée, l'autonomie des VE évolue fortement à la hausse. La plupart des modèles 2020 vont dépasser les 250 à 300 km en utilisation réelle. Bien que la charge des VE se fassent essentiellement à domicile ou sur le lieu de travail, il est indispensable de disposer d'un réseau national de stations de recharge rapide, accessibles à tous les utilisateurs et permettant de récupérer plus de 80 % de l'autonomie de véhicules en moins de 30 mn. L'augmentation très forte des autonomies des VE et donc de l'énergie embarquée des batteries impose aujourd'hui de passer du « standard » actuel de puissance de charge rapide « 50 kW » à des puissances de recharge à plus de 150 voire 350 kW. Ces nouveaux paliers de puissance préparent l'arrivée des nouveaux modèles de VE tout en étant compatibles avec les VE existant. Autre évolution, les bornes de charge rapide évoluent vers des stations de charge avec plusieurs points de charge disponibles, permettant de charger plusieurs véhicules à la fois. Cela conduit à des demandes de puissances de raccordement sur le réseau électrique qu'il faut optimiser pour éviter tout surdimensionnement inutile et coûteux. Enfin la localisation du site d'implantation des stations de charge est primordiale tant pour assurer une bonne continuité de service et d'interopérabilité avec les réseaux existants, tels que Corri-Door d'Izivia, qu'une bonne fréquentation, garante d'un équilibre d'exploitation.

OBJECTIF:

Installer et exploiter une station de charge HPC « 350 kW » innovante, composée de deux points de charge « 350 kW » et d'une borne « 50 kW ». Cette station aura la capacité de charger trois véhicules à la fois. Chaque point de charge « 350 kW » permettra de charger de manière flexible les véhicules existant et ceux à venir du marché, en s'adaptant à leur demande de puissance de charge rapide. Ces stations seront multi-standard et équipés de câbles refroidis de type Combo II (le standard européen : Zoe, ...) et CHAdeMO (le standard japonais : Leaf, ...).

Une partie du financement de cette station fait l'objet d'une subvention européenne via le projet EVIA FLEX-e. Cependant, le choix du site peut entraîner des surcoûts élevés, non couverts par l'aide européenne.

Le site d'implantation envisagé est situé sur l'emprise de la station Avia d'Orly. Très bien placé, il correspond aux exigences de positionnement (nœud urbain des réseaux de transport européens) et de fréquentation. Cependant, très exigu,

proche d'une station hydrogène, il impose un surcoût d'installation et de raccordement élevé, non couvert par la subvention européenne acquise. Ce surcoût pourrait être rédhibitoire pour la sélection de ce site.

BÉNÉFICIAIRES/PUBLICS CIBLES VISÉS :

La station de charge HPC « 350 kW » pourra charger tous les véhicules électriques ou hybrides rechargeables existants ou à venir du marché. La station sera accessible à tous les utilisateurs (particuliers, entreprises, ...) 24 heures/24 et 7 jours/7. La station sera exploitée par Izivia.

GOVERNANCE, PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET :

Inscrit dans le projet européen EVIA FLEX-e, le projet est piloté par EDF avec sa filiale Izivia avec la contribution des partenaires français Nissan et ENEDIS.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape 1 : Validation et sélection du site d'implantation de la station HPC 350 kW - Novembre 2019 - Décembre 2019

Étape 2 : Travaux d'installation de la station HPC sur le site envisagé Station Avia Orly et de raccordement (pose du poste de transformation, raccordement) - Décembre 2019 - Janvier 2020

Étape 3 : Mise en exploitation de la station HPC 350 kW - Janvier 2020 - Février 2020

Étape 4 : Retour d'expérience sur l'exploitation commerciale de la station HPC 350 kW - Février 2020 - Décembre 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019-2020

Montant total : env. 400 k€ pour une station de charge très haute puissance (HPC) « 350 kW », composée de deux bornes de charge rapide « 350 kW » de véhicules électriques avec une unité d'alimentation et un poste de transformation HT

Besoin en financement : env. 100 k€, soit le surcoût, non subventionné par la

Commission Européenne, lié aux contraintes élevées d'installation et de raccordement du site « Station Avia Orly » envisagé (site exigu)

Description des coûts prévisionnels :

- Station de charge HPC « 350 kW » (matériel) : 200 k€
- Installation de la station : 100 k€
- Raccordement (poste et travaux) : 100 k€

Description des subventions européennes prévisionnelles

- 50 % des dépenses éligibles, capées à 300 k€ pour une station
 - o Soit une subvention maximale de 150 k€

Tags

#décarbonner #recharge #véhicules électriques #Véhicules électriques, hybrides, GNV... #Efficacité énergétique #Energie #Epanouissement de tous les êtres humains #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Mobilités #Assurer la connectivité durable et l'accès aux services de qualité pour tous

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
1. Validation et sélection du site d'implantation de la station HPC 350 kW										
2. Travaux d'installation de										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
la station HPC sur le site envisagé Station Avia Orly et de raccordement (pose du poste de transformation, raccordement)										
3. Mise en exploitation de la station HPC 350 kW										
4. Retour d'expérience sur l'exploitation commerciale de la station HPC 350 kW										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Izivia	Installation et exploitation de la station HPC 350 kW sur le site envisagé Station Avia Orly	discussion	Validation et sélection finale du site et lancement des travaux	ressources
EDF	Coordination du projet Validation du site	acquis	Validation du site avec Izivia et les partenaires	expertise
Nissan	Financement du matériel de la station	acquis	Validation du site avec Izivia et les	financier

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
	Validation du site		partenaires	
ENEDIS	Pose poste transformation et raccordement de la station sur le site envisagé Station Avia Orly	discussion	Validation du site avec Izivia et les partenaires	ressources
Commission Européenne	Financement de 50 % des dépenses éligibles sur une base de 300 k€ a maxima par station, soit une subvention maximale de 150 k€ par station	acquis	Présentation des dépenses réelles, limitées à 300 k€ par station	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Station de charge HPC « 350 kW » (matériel)	100000	100000	0	0
investissement	Installation de la station :	50000	50000	0	0
investissement	Raccordement (poste et travaux)	50000	50000	0	0
	TOTAL :	200 000€	200 000€		
	BUDGET TOTAL :	400 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
europe		Subventions européennes prévisionnelles	0	150000	0	0	Validé sans réserve
acteursocioe		Fonds	0	150000			Validé sans

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
co		propres					réserve
acteursocioe co		ENEDIS - travaux raccordement	0	100000			Validé sans réserve
		TOTAL :		400 000€			
	FINANCEMENT TOTAL :	400 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	400 000€
Financements acquis	400 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					



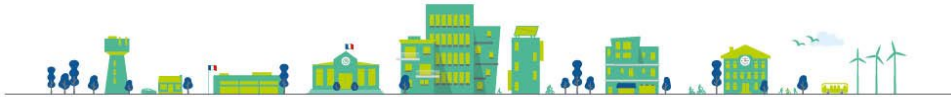
CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Décembre 2019

G
I
K
A
C
V
V
H
G R A N D
C T C
F - R O R L Y
S E I N E
P A V
B M I È A V R E
S J V





ENTRE

- L'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre représenté par Monsieur Michel LEPRÊTRE, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 17 décembre 2019,
Ci-après désignée par EPT Grand-Orly Seine Bièvre

d'une part,

ET

- L'État,
Représenté par Raymond LE DEUN, Préfet du département du Val-de-Marne
Ci-après désigné par « l'État » ;
- L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
Représentée par son Président Arnaud LEROY,
Ci-après désignée par « l'ADEME » ;
- La Caisse des dépôts – Banque des territoires,
Etablissement spécial créé par la Loi du 28 avril 1816 codifiée aux articles L.518-2 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège au 56, rue de Lille 75007 Paris.
Représentée par [XXX], autorisé à l'effet des présentes en vertu d'un arrêté de délégation en date du [XXX],
Ci-après désignée par « la CDC » ;
- La Région Ile-de-France,
Représentée par [XXX], autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en séance plénière du [XXX],
Ci-après désignée par « la Région » ,
- Le Département du Val-de-Marne,
Représentée par [XXX], autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en séance plénière du [XXX],
Ci-après désignée par « le Département du Val-de-Marne » ,
- Le Département de l'Essonne,
Représentée par [XXX], autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en séance plénière du [XXX],
Ci-après désignée par « le Département de l'Essonne » ,

d'autre part,

EN PRESENCE DE : *[si le cas se présente]*

[XXX] (secrétaire d'Etat / ministre / Premier ministre / président de la République)

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :



Préambule

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

Annoncés par le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, dans le cadre de la présentation du Plan Climat en juillet 2017, les principes directeurs des contrats de transition écologique (CTE) ont été présentés devant la Conférence nationale des territoires par le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat.

L'expérimentation lancée en janvier 2018 vise à constituer un échantillon représentatif de la diversité de nos territoires français : ville et campagne, montagne et littoral, métropole et outre-mer.

Ces territoires bénéficient d'un accompagnement personnalisé, tant au niveau local que national. Le contenu est co-construit avec les acteurs volontaires du territoire. L'Etat y impulse une démarche de coordination des acteurs institutionnels : il mobilise lui-même de façon coordonnée ses services et établissements publics et invite les Départements et Régions à s'y associer.

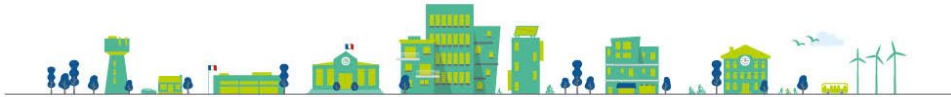
Sur un même territoire, les CTE rassemblent des projets de transition écologique, dans une démarche d'ensemble intégrant les trois volets du développement durable : environnemental, économique et social. Ils associent l'ensemble des acteurs, et en particulier les acteurs économiques et associatifs, dans l'objectif de créer une dynamique de long terme. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires retenus.

L'objectif des CTE est de faciliter la transition écologique à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en construisant et en mettant en œuvre un contrat pluriannuel de 3 ou 4 ans, qui sera évalué sur la base d'indicateurs de performance environnementale et d'objectifs de résultat chiffrés.

Cette initiative correspondant à une nouvelle forme d'action d'un Etat accompagnateur qui mobilise une ingénierie renforcée, notamment de proximité, il a été choisi de l'expérimenter sur des territoires démonstrateurs.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a souhaité s'engager dans cette démarche.

Le territoire, par son importance, ses atouts et ses enjeux a un devoir et une ambition : prendre toute sa part de la mobilisation planétaire pour réduire les gaz à effets de serre et réussir la transition énergétique tout en réduisant les nuisances auxquelles il est confronté.



Il affirme cette volonté notamment au travers de la première exigence de son Projet de territoire, « Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances ». Il détaille les grandes orientations devant permettre d’agir en faveur de la transition énergétique et écologique. Il s’engage en effet **conforter la transition énergétique** (mobilité durable, bâtiment, énergie, logistique urbaine), à **atteindre la sobriété et l’efficacité** (prévention et valorisation des déchets – économie circulaire, gestion innovante de l’eau, renouvellement de la ville sur elle-même, neutralité carbone), à **poursuivre la volonté de réparation des nuisances via le développement urbain** (résilience, justice environnementale, foncier durable) et de **préserver et développer la nature en ville** (agriculture urbaine, biodiversité).

L’EPT Grand-Orly Seine Bièvre est convaincu de l’importance de mettre en place un écosystème d’actions devant permettre d’atténuer la contribution du territoire aux émissions de gaz à effet de serre globale, mais également permettre l’adaptation de la ville et de ses activités à un dérèglement climatique déjà fortement engagé.

Le Projet de territoire identifie d’ores et déjà des grands enjeux qui devront être abordés de manière opérationnelle :

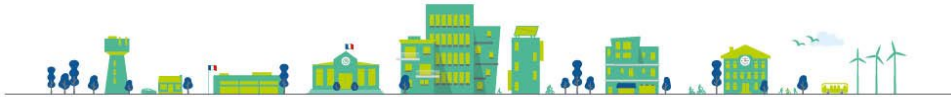
-> Résilience et gestion du risque majeur d’inondation induit par la présence de cours d’eaux majeurs, alimentation énergétique durable des nouveaux quartiers, développement d’une véritable écologie industrielle, gestion des opérations de dépollution des sols sur les sites industriels, développement de l’économie circulaire dans les opérations de construction.

Le CTE intervient également au moment de l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l’EPT, qui détaillera de manière opérationnelle les engagements pris dans le Projet de Territoire. Lancé en février 2017, ce PCAET doit en effet s’appuyer sur l’écosystème d’acteurs et de permettre mobiliser les financements indispensables. La question de la mobilisation croisée d’acteurs et du financement d’actions concrètes sont centraux pour permettre la révolution sociétale et économique nécessaire.

Le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre est engagé depuis sa création en faveur du maintien de sa vocation productive et industrielle dans un contexte de fortes mutations urbaines et de raréfaction du foncier industriel en zone dense.

Le « Manifeste pour un territoire industriel et productif » initié par le Grand-Orly Seine Bièvre en juillet 2018 mobilise une quarantaine de signataires publics et privés (entreprises, clusters, aménageurs, promoteurs, investisseurs, chambres consulaires, institutionnels,) désireux d’agir ensemble pour maintenir et développer l’activité industrielle et productive et désireux d’apporter des réponses aux enjeux auxquels le territoire est confronté :

- Développer un territoire mixte et résilient
- Transformer les contraintes urbaines et environnementales en leviers d’actions
- Apporter une meilleure visibilité aux métiers industriels et aux formations correspondantes
- Construire une économie diversifiée
- Etre un territoire produisant de la valeur
- Etre un territoire conservant ses entreprises
- Etre un territoire qui agit et met en réseau les acteurs



Ainsi, 7 engagements sont partagés par ces acteurs au travers du Manifeste :

- Proposer du foncier économique en milieu urbain dense et à proximité des pôles de transports
- Favoriser l'activité productive dans les programmations d'aménagement
- Mettre en œuvre des outils favorisant la production d'immobilier productif à loyer modéré
- Favoriser les partenariats entre le public et privé, innovants et co-construits
- Faciliter l'expérimentation dans l'intégration d'activités productives
- Répondre aux besoins des entreprises souhaitant se maintenir en zone urbaine dense
- Se mobiliser en faveur de la formation

La désignation du Grand-Orly Seine Bièvre en tant que territoire d'industrie représente une opportunité pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie qui a été initiée. Le programme d'actions inscrit dans le protocole d'accord co signé en mars dernier par le Territoire, l'Etat, la Région Ile-de-France, la Caisse des dépôts, les porteurs de projet ainsi que l'ensemble des partenaires territoriaux mobilisés se veut ambitieux pour favoriser et accélérer le développement industriel du territoire. Une soixantaine d'actions portée par une vingtaine d'acteurs publics et privés est ainsi inscrite et se structure autour de 4 thématiques : recruter/ attirer / innover / simplifier.

L'innovation constitue l'un des axes forts de ce plan d'actions territoire d'industrie. Une partie de ces actions concourent à répondre aux défis environnementaux auxquels les entreprises industrielles et productives sont aujourd'hui confrontées. Ainsi ces actions s'inscrivent parfaitement en complémentarité avec les orientations et actions portées par le CTE de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre :

- Projet de navette autonome,
- Réflexion pour la création d'une autoroute ferroviaire,
- Densification des immobiliers productifs afin de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols

En outre, le projet de station hydrogène bas carbone porté par EDF/Hynamics constitue l'un des projets phare en matière de transition énergétique et d'énergie renouvelable dans le cadre du plan d'action Territoire d'industrie. Ainsi ce projet a été intégré au CTE et son articulation avec Territoire d'industrie a été travaillé : le travail d'accompagnement mené par l'EPT dans le cadre de Territoire d'industrie (appui à la recherche d'utilisateurs potentiels, notamment) a pour objectif de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle du projet.

CTE et Territoire d'Industrie s'alimentent et contribuent mutuellement à l'atteinte de leurs objectifs. En effet, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est convaincu de l'importance d'industrialiser et de massifier les filières énergétiques alternatives

Dès 2018, les services de la collectivité ont pris connaissance de l'expérimentation de la démarche CTE menée par le ministère de la transition écologique et solidaire et un certain nombre de territoires pilotes.

Des contacts avec le Ministère ont confirmé l'intérêt pour le territoire de déposer une candidature. Une note d'opportunité a ainsi été rédigée à l'attention de la Direction générale de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. À la suite du lancement de l'AMI en avril 2019, le territoire s'est positionné sur la démarche et a été lauréat en juillet 2019.



Le CTE constitue ainsi un soutien déterminant pour les projets développés sur le territoire en cohérence avec l'engagement politique de la collectivité et avec la stratégie nationale de la France.

L'élaboration du présent CTE a fait l'objet de nombreux échanges entre l'Etat, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et a associé de nombreuses parties prenantes :

- 18 septembre 2019 : réunion technique Préfecture / financeurs / EPT Grand-Orly Seine Bièvre – prise de contact et échanges autour de la méthode
- 30 septembre 2019 : réunion technique Préfecture / financeurs / EPT Grand-Orly Seine Bièvre — suivi de l'avancement du CTE
- 10 octobre 2019 : réunion technique Préfecture / EPT Grand-Orly Seine Bièvre
- 5 novembre 2019 : réunion technique Préfecture / financeurs / EPT Grand-Orly Seine Bièvre – relecture et validation VO du CTE
- 14 novembre 2019 : comité de pilotage de relecture (Madame la sous-Préfète Martine LAQUIEZE, les porteurs de projets, les financeurs, EPT Grand-Orly Seine Bièvre)
- 17 décembre : Délibération du Conseil Territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre
- 17-20 décembre 2019 : Signature CTE

D'autres acteurs pourront encore se mobiliser et s'y associer par la suite, le CTE n'étant pas figé.

Article 1er - Objet du contrat de transition écologique de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

L'objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre autour de projets concrets.

Article 2 – Ambition du CTE

Le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre au travers de son Projet de territoire et de son PCAET souhaite anticiper l'apparition prochaine de situations de rupture qui bouleverseront le cadre et les modes de vie des habitants (société post pétrole à horizon 2050, crise climatique et humaine, etc.) et à soutenir le développement de nouvelles filières énergétique, mobilité et logistique sur le territoire. Afin de répondre à cette ambition, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre souhaite d'une part, soutenir et développer de nouvelles solutions, outils et filières de production et de distribution d'énergie, d'autre part, promouvoir des modes de transport sobres et neutres en carbone et enfin, encourager le développement d'une logistique urbaine durable et intégrée à la ville.

Le territoire accueille depuis de très nombreuses années des outils de production énergétique d'ampleur régionale et plus locale. L'ancienne centrale EDF au charbon était le symbole de l'ancien modèle énergétique français en cours d'évolution. Les collectivités et les partenaires



du territoire sont en effet persuadés de l'importance de proposer des outils de production d'énergie (électricité et chaleur) alternatifs et durables. Cette conversion est néanmoins relativement ancienne, comme en témoigne l'important linéaire de réseaux de chaleur et la dizaine de puits de géothermie répartie sur le territoire.

La transition énergétique est également liée à la problématique de la modernité. En effet compte tenu des impacts en termes d'émissions de gaz à effet de serre et d'émissions de polluants atmosphériques, il y a une injonction à l'évolution des pratiques de mobilités et des énergies utilisées. Le territoire possède un potentiel de production d'énergies renouvelables (GNV/BioGNV, hydrogène...) et il est de son rôle d'accompagner les usagés vers les nouvelles motorisations, notamment grâce au déploiement de bornes de recharge électrique et GNV. La mobilisation des acteurs économiques est donc capitale car ils sont en capacités d'accélérer le déploiement de nouvelles énergies tout en réduisant les impacts environnementaux de leurs activités.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est considéré comme un pôle logistique régional dans les différents documents cadre ou de programmation d'échelle métropolitaine. Cependant, s'il ne peut s'opposer à la présence de cette fonction économique, il ambitionne, avec ses partenaires, une logistique plus durable, innovantes, intégrée et maillée au territoire et adaptée aux besoins. Pour atteindre cet objectif, il bénéficie déjà d'outils et de composantes porteurs d'une forme de logistique alternative à la route (le fleuve et la voie ferrée), et de la volonté conjointe des acteurs.

Grâce à cette spécialisation choisie, aux acteurs économiques et associatifs présents sur le territoire, ainsi qu'au travail réalisé par l'EPT dans le cadre sa Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences liées aux nouveaux métiers de demain, un potentiel très important de projets et de création d'emplois émerge.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre propose donc un fil rouge orienté autour de la « production d'énergie renouvelable et de la promotion des transports et de la mobilité durable ».

Dans le cadre du CTE, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre vise plusieurs objectifs :

- Augmenter la part d'énergie renouvelable produite localement
- Soutenir de nouvelles filières énergétiques : hydrogène, méthanisation, électricité
- Développer des stations de recharge électrique et GNV
- Encourager une logistique durable en articulant les différents pôles logistiques (Rungis, Vitry, Villeneuve-Saint-Georges...) et la multimodalité.

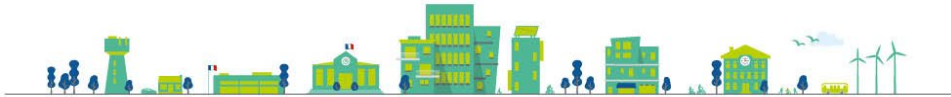
Article 3 – Orientations stratégiques du CTE

Trois (3) orientations stratégiques ont été retenues pour le CTE :

Orientation 1 : *Soutien et développement des filières d'énergie renouvelable et de récupération*

Orientation 2 : *Mobilité durable*

Orientation 3 : *Logistique durable*



Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives intitulées « fiches d'orientation » (jointes en annexe 1). Ces fiches d'orientation comprennent des objectifs (chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs) qui peuvent être selon le cas des objectifs écologiques, économiques ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions déjà prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser sur ce champ d'intervention.

En cas d'évolution du contenu ou du nombre des orientations en cours de contrat, elle sera validée au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Concrétisation opérationnelle en actions

Les actions du contrat de transition écologique sont la traduction opérationnelle des orientations stratégiques. Elles sont décrites dans des fiches annexées en annexe 2.

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus au terme du CTE, le calendrier prévisionnel de réalisation, les objectifs de résultat et indicateurs correspondants, les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

En conformité avec la réglementation en vigueur, si le fait de retenir une action au titre du présent CTE doit pouvoir en faciliter l'instruction, il ne saurait dispenser des procédures administratives et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

Les informations propres à chacune des actions soutenues par le CTE sont la propriété du maître d'ouvrage/pilote de l'action, à l'exception des éléments généraux (notamment intitulé, objet et montant de l'action) nécessaires au suivi, à l'évaluation, à la promotion et à la communication du CTE.

Parmi les opérations prévues, plusieurs d'entre elles méritent d'être soulignées, car révélatrices de l'esprit et de la dynamique collective du présent contrat :

- **Des panneaux solaires pour le toit de mon école** : développement d'un projet de production d'électricité photovoltaïque par une SCIC sur une école à Cachan (100m²) (Sud paris Soleil).
- **Réalisation d'une étude pour la valorisation énergétique des biodéchets sur le territoire du Grand-Orly Seine bièvre** (GRDF).



- **Etude en faveur du report modal des flux logistiques entrant sur le territoire :**
réflexion logistique globale à l'échelle du territoire (EPT Grand-Orly Seine Bièvre)

Le CTE a un caractère évolutif. A la date de signature du présent CTE, il comprend une première série de **7 fiches-actions**.

Les actions dont la finalisation ne permet pas l'inscription dès la signature du CTE seront détaillés dans l'annexe 1 du CTE. Elles pourront faire l'objet de discussion à l'occasion du comité de pilotage annuel de revoyure du CTE et s'intégrer ultérieurement, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement. Toutes ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8.

Ces projets ont fait l'objet d'une première lecture le 5 novembre 2019 par le Comité technique constitué de la Sous-Préfecture du Val-de-Marne, de l'ADEME, de la CDC, de la DRIEA, du CEREMA, de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et s'inscrivent dans les 3 orientations du CTE. Les projets opérationnels retenus ont été validés à l'occasion du Comité de pilotage du 14 novembre 2019.

Article 5 - Résultats attendus du CTE

Les résultats du CTE seront suivis et évalués.

Les objectifs détaillés ainsi que leurs indicateurs de suivi sont précisés dans chaque fiche orientation jointe en annexe I et dans chaque fiche action en annexe II.

En ce qui concerne les orientations, les indicateurs sont les suivants :

Orientation 1 : Soutien et développement des filières d'énergie renouvelable et de récupération

Indicateur	Référence	Objectif
Quantité d'électricité produite annuellement (kWh) (kWh)		90 000
Nombre de sociétaires (individus)	192 (2019)	300
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		5
Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)		3480
Compostage de déchets verts (Tonnes/an)		



Orientation 2 : Mobilité durable

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre de stations d'avitaillement pour véhicules propres (GNV, H2, IRVE)	3 (2018)	6 (2022)
Nombre de véhicules propres supplémentaires (nombre)	300 (2018)	4000
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		
Emissions de GES évitées (Tonnes équivalent CO2)		
Nombre de VAE acquis en achat groupé (Nombre de VAE)		

Orientation 3 : Logistique durable

Indicateur	Référence	Objectif
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)		7 (2019) 2 (2020) 1 (2021) 1 (2022)
Nb de partenaires mobilisés : (unitaire)		6
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)		3
Validation du Schéma de développement et d'aménagement du site du Triage par les membres du CIN (1)		1
Nb de partenaires mobilisés : (unitaire)		5 (2020) 5 (2021)
Nombre d'études d'opportunité réalisées (1)		1 (2020)

Si la première liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par des actions supplémentaires, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CTE.



Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CTE s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la mise en œuvre des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforceront d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils seront à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont basés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

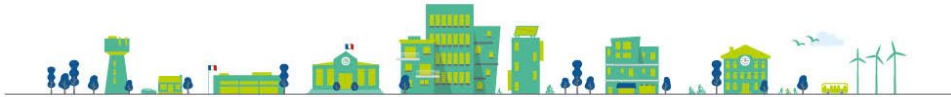
En signant ce contrat de transition écologique, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la transition écologique de son territoire. Il porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à désigner dans ses services un directeur responsable du pilotage du CTE et à affecter un chef de projet qui aura la responsabilité d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Elle s'engage à animer le travail en associant les différents acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur de la transition écologique. Le partage des actions du CTE auprès des acteurs du territoire sera organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CTE, d'enrichir et de challenger les actions, de favoriser la mobilisation autour du CTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Elle s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CTE, ainsi qu'à son évaluation.

Elle s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CTE, dont elle est maître d'ouvrage.



6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Au niveau local, l'Etat mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'Etat et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

Au niveau national, l'Etat s'engage à mobiliser la mission de coordination nationale des contrats de transition écologique, basée au ministère de la transition écologique et solidaire, qui coordonne, suit et appuie les travaux d'élaboration et de mise en œuvre des CTE.

La mission de coordination nationale des CTE du ministère de la transition écologique et solidaire sera mobilisée en soutien en tant que de besoin pour faire le lien avec les différentes directions d'administration centrale et faciliter la mise en place de certains projets complexes. Elle pourra notamment mettre en relation les porteurs de projets avec les experts des administrations centrales, avec les représentants régionaux et nationaux des établissements publics et opérateurs de l'Etat, afin d'accompagner au mieux les projets.

Le ministère mobilise également le Conseil général de l'écologie et du développement durable (CGEDD) pour accompagner le processus local dans la phase construction du contrat.

Le ministère anime le réseau des correspondants dans chaque direction générale du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que dans les ministères associés (emploi, économie, agriculture) et les établissements publics et opérateurs (ADEME, Caisse des dépôts, CEREMA, Agence française pour la biodiversité, Agences de l'eau, ...). Interlocuteurs de la mission de coordination nationale CTE, les correspondants nationaux des établissements publics et opérateurs mobilisent leurs délégations régionales lesquelles sont elles-mêmes en lien avec les porteurs de projets.

L'Etat s'engage à travers ses services et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CTE, dans une posture de facilitation des projets. L'appui de l'Etat portera en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CTE.

Il s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le CTE qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

Le soutien au territoire passe par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :



L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir spécifiquement en soutien de certaines opérations du CTE ;

La Caisse des dépôts peut mobiliser sa Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial : conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;

Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des indicateurs et d'évaluation

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

Article 7 - Charte partenariale d'engagement

Dans le cadre du présent contrat, une charte partenariale d'engagement pour la transition écologique de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (en annexe 5) est signée par les parties signataires du contrat et proposée à la signature des acteurs partenaires du territoire (collectivités territoriales, syndicats intercommunaux, opérateurs et établissements publics, entreprises, chambres consulaires, associations, artisans, organisations professionnelles, organisations syndicales et patronales,...) qui portent ou participent à une ou plusieurs actions afin de concrétiser, d'amplifier et de prolonger la démarche portée par le CTE.

Après signature du contrat, la charte pourra être signée pendant la vie du contrat par de nouveaux partenaires souhaitant concourir à la réalisation du CTE.

Article 8 - Gouvernance du CTE

Les représentants de l'État et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CTE.

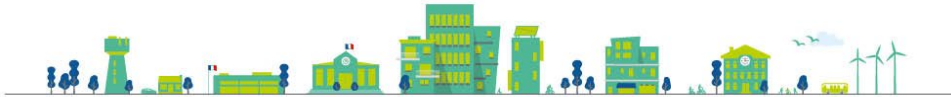
8.1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département du Val-de-Marne ou son représentant et par le Président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Michel Leprêtre, ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de l'EPCI, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle du CTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CTE ;



- examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

8.2. Comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de l'EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins 2 fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage afin de proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et étudier les résultats des évaluations ;
- étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 9 - Suivi et évaluation du CTE

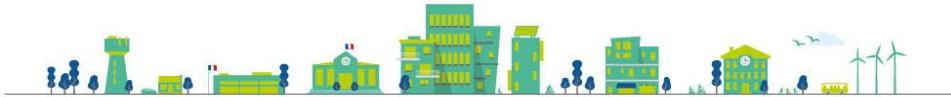
Un tableau de bord de suivi du CTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des différentes orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de l'intercommunalité concernée et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés peuvent être établis de façon complémentaire. Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CTE.

Le CEREMA pourra notamment apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CTE.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CTE

L'entrée en vigueur du CTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de 4 ans.



A mi-parcours, est prévu un bilan d'étape sur la base de l'évaluation du CTE, pouvant donner lieu si nécessaire à évolution, voire réorientation, le cas échéant sous forme d'avenant. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CTE

Le CTE n'est pas figé, il est évolutif.

Le corps du CTE, hors annexes, peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre géographique visant à intégrer de nouvelles collectivités territoriales.

Les annexes I, II et IV sont régulièrement mises à jour au fil de l'eau, après examen et avis du comité technique puis rendu compte et validation annuels devant le comité de pilotage.

L'annexe III spécifique à chaque établissement public ou opérateur est modifiée à son initiative et proposée pour avis au comité technique puis rendu compte et validation annuels au comité de pilotage.

Les nouvelles demandes d'adhésion à la charte sont analysées et validées au fur et à mesure de leur arrivée par le comité technique et présentées annuellement au comité de pilotage.

Article 12 - Résiliation du CTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de [XXX].



Signé à [XXX] le [XXX]

Le président de l'EPT

Le préfet du département
Du Val-de-Marne

(le cas échéant) La présidente
de la Région Ile-de-France

Le Président de l'ADEME

Le président de la Caisse des
dépôts - Banque des
territoires

Le Président du Département
du Val-de-Marne

Le Président du Département
de l'Essonne

[Le cas échéant :]

En présence de [xxx],

secrétaire d'Etat / ministre / Premier ministre / président de la République



Annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

Annexe 2 – Fiches actions

**Annexe 3 - Contributions des établissements
publics et opérateurs**

Annexe 4 – Tableau de synthèse du CTE

Annexe 5 – Charte partenariale d'engagement

